

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2028 - MERCREDI 4 JUIN 2014

SNCC

La voie d'exportation
des produits miniers
bientôt sécurisée

Les autorités du Katanga ont tenu à mettre un accent particulier sur le lancement des travaux visant la sécurisation de la voie reliant Lubumbashi à Sakania. Il s'agit d'un tronçon stratégique estimé à quelque 230 km qui apportera un nouveau souffle au géant des transports. En effet, le gouverneur Moïse Katumbi a effectué en locomotive tout le trajet pour se rendre compte de l'effectivité des travaux qui touchent, il faut le rappeler, le cœur même de la province : les mines. Cependant le chemin de fer constitue le moyen le plus adapté de transport des produits miniers pour leur exportation, et la réhabilitation de la SNCC permet aussi de récupérer le transport des minerais. L'autorité provinciale a invité le personnel à soutenir les efforts en cours pour redresser la société commerciale qui bénéficie des financements de la Banque mondiale. Ces travaux visent à conforter la voie ferrée sur le tronçon Sakania-Baya à partir de la gare de Lumata. [Page 12](#)



Une locomotive de la SNCC

AFFAIRE CHEBEYA

Une nouvelle plainte déposée
auprès des instances
judiciaires sénégalaises

L'objectif visé par cette action judiciaire initiée par la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) consiste à faire entendre Paul Mwilambwe par un juge indépendant, étant entendu que la justice au pays n'offre pas suffisamment, d'après l'ONG, de gages d'impartialité. En l'absence de procédure équitable menée dans un délai raisonnable en RDC, la FIDH pense qu'avec cette plainte déposée au Sénégal, une enquête impartiale et indépendante sera ouverte pour élucider les circonstances de l'assassinat de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana.

Il s'agit d'une deuxième plainte après une première déposée le 10 janvier, laquelle plainte est restée sans suite. La fixation faite sur l'ancien major de la police, Paul Mwilambwe, n'est pas un fait du hasard. L'intéressé constituerait, en effet, la dernière piste sérieuse pour faire la lumière sur cette nébuleuse affaire. [Page 12](#)

BANDUNDU

FFJ craint pour
la sécurité d'un
journaliste menacé
par le gouverneur

Le professionnel des médias serait recherché par les services de l'autorité provinciale qui l'accusent d'avoir dénoncé l'opacité dans la gestion des fonds publics. Citant des informations rapportées par son point focal dans la province, Freedom for journalist (FFJ) a noté que Dadou Ekiom fait l'objet d'intenses recherches par les services du gouverneur de la province de Bandundu, Jean Kamisendu.

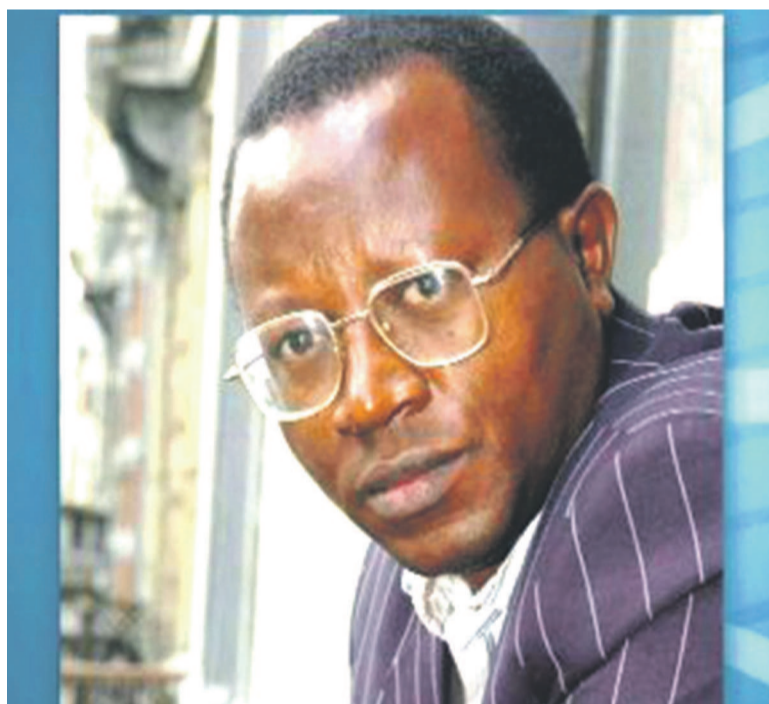
Dans son plaidoyer, FFJ a appelé le gouverneur Jean Kamisendu à faire cesser immédiatement les actes d'intimidations qui violent le droit du public à l'information consacrée aussi bien par la Constitution que par la loi portant exercice de la liberté de la presse en RDC.

Le gouverneur est également exhorté à avoir recours aux procédures prévues par la loi plutôt que de vouloir se faire justice. [Page 12](#)

TENNIS

L'Amicale des
entraîneurs de la RDC
organise le premier
Open de Kinshasa

L'Amicale des entraîneurs de tennis du Congo organise, du 8 au 15 juin, au Cercle de Kinshasa, dans la commune de Gombe, la première édition d'un tournoi international de lawn-tennis dénommé « Open de Kinshasa ». Soixante-quatre tennismen sont attendus à ce premier Open des séniors masculins. Des athlètes viendront, entre autres, du Gabon, de l'Ouganda et du Sénégal. Au pays, l'on notera la participation des joueurs de Kinshasa, du Katanga et de la province du Bas-Congo. Le secrétaire exécutif Tamise a évoqué la participation d'un jeune tennisman congolais, William, évoluant actuellement aux États-Unis d'Amérique. Regroupant les anciens joueurs de tennis de la RDC reconvertis en coachs de la balle jaune, l'Amicale des entraîneurs de tennis du Congo s'est assigné l'objectif de développer le tennis en RDC. [Page 13](#)



Floribert-chebeya

14^e ÉDITION DU FESTIVAL DE GUNGULes « Kivutiens »
invités à s'impliquer
dans la réussite de
l'événement

La coordination du Parti lumumbiste unifié/axe Sud-Kivu basé à Kinshasa a organisé une matinée politique le 1er juin au siège du parti. Le coordonnateur de cette structure, le conseiller général Jean Baptiste Ntawa Kuderhwa a procédé à la restitution de grandes étapes de sa mission récemment effectuée au Sud-Kivu. En sus de cela, le député Faso Mushigo, coordonnateur du festival national de Gungu, a invité les militants du Sud-Kivu à s'impliquer résolument et activement dans la réussite de la quatorzième édition du festival prévu au Nord et Sud-Kivu du 19 au 26 juillet.

L'orateur a précisé que cet événement est un trait d'union qui va rassembler différentes cultures des États membres de la Conférence internationale pour la région des Grands lacs. [Page 13](#)

CONGO-RDC

Un nouvel accord sur les conditions d'entrée et de séjour

La réunion de la commission mixte entre la République démocratique du Congo et le Congo s'est achevée hier sur quelques décisions dont, notamment, un projet d'accord sur les nouvelles conditions d'entrée et de séjour pour les ressortissants des deux pays.

Des nouvelles conditions envisagées par le projet qui devrait être ratifié par les deux Parlements accordent la possibilité d'entrer dans le pays voisin avec le laissez-passer ou la carte nationale d'identité aux seules populations vivant à proximité de la frontière commune, pour une durée n'excédant pas les trois jours.

Un visa et le passeport devraient être nécessaires pour de longs séjours, devenus beaucoup accessibles aux personnes ayant un contrat de travail.

Par ailleurs, les deux délégations ont décidé de la mise en place d'une commission d'enquête pour s'assurer de la manière dont s'est déroulée l'opération de rapatriement des ressortissants de la RD Congo vers leur pays.

Lundi, à l'ouverture des travaux de cette réunion de la commission mixte, les ministres de l'Intérieur des deux pays avaient, chacun, réaffirmé la position défendue par leurs gouvernements respectifs. Volontiers ouverts au dialogue, ils s'en remettaient aux experts des deux pays afin de trouver des solutions à la crise née des expulsions des étrangers en situation irrégulière menées depuis deux mois par Brazzaville.

« Pourquoi brusquement ces expulsions massives, sans aucun respect des droits humains, en faisant subir des exactions de tous ordres à ceux qui, hommes, femmes et enfants,

croyaient être parmi leurs frères et sœurs, de par les liens historiques et de consanguinité existant entre les deux peuples ? », s'interrogeait Richard Muyeji de la RD Congo.

De son côté, Raymond Zéphirin Mboulou, qui a déploré des accusations injustifiées d'atteinte aux droits humains imputées à l'opération de sécurité « Mbata ya Bakolo ». « Voici quelques temps qu'il s'est développé une forme de criminalité qui a fait souffler un vent de panique dans nos grandes agglomérations. Des crimes crapuleux, des braquages sanglants, même en plein jour, des vols, des viols collectifs, ... Des zones entières dans nos villes et nos quartiers sont interdits d'accès aux Congolais parce que s'y sont installés des citoyens étrangers. Ce sont des situations qu'aucun Etat ne saurait tolérer », a-t-il avancé.

La Rédaction

COMMISSION DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE

Environ 80 jeunes s'informent sur le processus de Redd+

Venus des dix pays membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), ils participent du 2 au 8 juin à Brazzaville, à une formation sur les systèmes nationaux de surveillance de forêts et de mesure,



Au centre, le ministre Henri Djombo, lors du lancement de la formation

L'objectif poursuivi est de renforcer les capacités des parties prenantes de la sous-région à la lutte contre la déforestation, la dégradation des forêts et le changement climatique. Cet atelier vise également à doter les pays de la Comifac des outils nécessaires pour la mise en œuvre d'une stratégie permettant d'attirer les investissements ainsi que les fonds de compensation générés par ce processus. Les participants seront de même édifiés sur les défis et opportunités de la Redd+ au niveau du Bassin du Congo, ainsi que les résultats des négociations internationales. Représentant le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le résident de cette institution au Congo, Dieudonné Koguyagda, a encouragé les pays du Bassin du Congo pour leur implication. Il a par ailleurs sollicité l'implication notamment des peuples autochtones et des femmes à ce défi dont ils sont les plus vulnérables.

Ainsi, rappelant leur mission à ce combat, Dieudonné Koguyagda a déclaré : « Notre rôle actuel est d'apporter une assistance technique de qualité afin de doter la Comifac de systèmes nationaux de surveillance facilitant non

seulement des échanges entre les pays du Bassin du Congo, mais également avec ceux d'Amazonie à travers des accords de partenariat. »

Le plaidoyer du ministre Henri Djombo Président pour sa part les travaux d'ouverture de cet atelier de formation, le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, a incité les membres de cette organisation sous-régionale à s'imposer afin que la Communauté internationale compense les actions menées par les pays forestiers. « Le processus Redd+ doit constituer une opportunité de développement durable pour les pays forestiers. C'est pourquoi, je souhaite que vous mettiez un accent particulier sur les problématiques de l'aménagement du territoire, de la réduction de la pauvreté, du transfert des technologies, de la promotion de l'économie verte ainsi que de la consolidation de la paix sociale », a-t-il déclaré. « Pendant que le climat mondial continue de se dégrader, il est admissible que la Communauté internationale ne mobilise toujours pas des financements nouveaux. Car, si Redd+ et les actions que nous avons menées poursuivent les mêmes objectifs, pourquoi devrait-il y avoir une

inegalité dans le traitement réservé à ces initiatives », s'est-il interrogé.

Le processus Redd+ au Congo

Depuis 2008, le Congo est engagé dans le processus Redd+ en mettant en œuvre une politique de conservation et de gestion durable des forêts. C'est en l'an 2000 cependant que le gouvernement avait initié une politique forestière et environnementale se traduisant, entre autres, par : la création de 18 aires protégées couvrant 4.000.000 hectares de concessions forestières ; l'adoption de 11 concessions forestières couvrant 4.980.000 hectares puis une certification de quatre concessions couvrant quant à elles une superficie de 3.048.000 d'hectares. Soulignons que le projet « Système de surveillance et de mesure, notification et vérification nationales avec une approche régionale dans le Bassin du Congo » est financé par la Banque africaine de développement (BAD) et mis en œuvre par la FAO, avec l'appui de l'Institut national de la recherche spatiale du ministère des Sciences et de la Technologie de la République fédérale du Brésil.

Lopelle Mboussa Gassia

DÉBATS EN PERSPECTIVE

« Du repli identitaire au vivre-ensemble »

Le 10 juin, Journée de l'unité nationale célébrée en souvenir de la fin de la Conférence nationale souveraine de 1991, sera marqué, cette année, par d'importants débats et conférences sur le concept « du repli identitaire au vivre-ensemble ».

Initiés par l'Association désir d'unité (ADU) que dirige le député Jean-de-Dieu Kourissa, ces échanges auront lieu à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et visent la promotion de l'unité et la cohésion nationales.

Universitaires de renom, hommes d'affaires et dirigeants de la société civile nationale seront les principaux intervenants lors de ces travaux qui entendent également accorder une place aux élèves et étudiants. Théophile Obenga analysera les notions de « repli identitaire et conscience historique nationale » ; Mahamade Savadogo s'intéressera à « la place de l'autre dans la construction de la culture de la paix en Afrique » ; et Hervé Diata, quant à lui, présentera, sous l'angle économique, le lien entre « le repli identitaire et la cohésion sociale ».

Les présidents des chambres de commerce de Brazzaville et Pointe-Noire, Paul Obambi et Didier Charles Mavouezela, enrichiront les assises de leur expérience en traitant respectivement des effets du vivre-ensemble dans l'entrepreneuriat et de l'impact des dérives identitaires sur le développement économique et social du Congo. Outre les aspects historiques et économiques, la « Journée du vivre ensemble » examinera aussi les aspects philosophique, politique, juridique et sociologique de la problématique en débat, avec des intervenants tels que Grégoire Léfouoba, Germain Céphas Ewangu, etc.

Le 10 juin 1991, les travaux de la Conférence nationale souveraine, qui a marqué l'avènement de la démocratie au Congo, s'achevaient sur des gestes symboliques d'unité nationale tels que la séance de lavage de mains entre les acteurs de la vie publique nationale et la plantation d'arbres dans la forêt dite « de l'Unité nationale », au centre de Brazzaville.

Thierry Nougou

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les étudiants de l'ENSP sensibilisés aux dangers des réseaux sociaux

Au cours d'une causerie-débat animée le 3 juin à Brazzaville sur le « Droit à l'oubli dans les réseaux sociaux », l'administrateur général de Congo Télécom, Akouala, a exhorté les étudiants de l'École nationale supérieure polytechnique (Ensp) à prendre conscience des dangers qu'ils courent avec certains réseaux sociaux.



Les étudiants suivant attentivement M. Akouala

Dans la présentation qu'il a faite sur vidéo projecteur, bien conscient que les réseaux sociaux procurent aussi des avantages, l'administrateur général de Congo Télécom s'est appesanti sur les méfaits du cyber espace. Une stratégie de communication étudiée et adoptée par Congo Télécom avec pour objectif : conscientiser cette jeunesse en danger afin qu'elle adopte un comportement responsable vis-à-vis du monde virtuel en plein essor au Congo.

« Avec l'essor que prennent les réseaux sociaux dans notre pays, nous avons pensé qu'il fallait venir à l'Université Marien Ngouabi pour sensibiliser les étudiants. Je les ai exhortés sur la nécessité de protéger leur vie, face aux réseaux sociaux comme Facebook, twitter et autres où ils sont exposés à plusieurs dangers », a souligné l'admi-

nistrateur général de Congo télécom. L'orateur, technicien en la matière, soutient que toutes les postées sur le net ne sont pas sécurisées comme on le croit et peuvent rattraper leurs auteurs. Ces données manquent de sécurité, a-t-il ajouté, du fait que celles-ci sont contenues dans des serveurs logés très loin de nous.

« Ils postent souvent les informations ou des photos qui ne sont pas parfois décentes sur ces canaux qui compromettent leur vie par la suite », a renchéri l'orateur qui a promis étendre cette sensibilisation aux lycées, collèges et écoles.

À l'issue de cette conférence débat, une convention a été signée entre l'université, représentée par son recteur, Armand Mouyikoua, et Congo Télécom.

Firmin Oyé

EXPLOITATION MINIÈRE

La société Congo Mining obtient le certificat de conformité

C'est ce que l'on peut retenir des échanges entre le ministre du Tourisme et de l'Environnement, Josué Rodrigue Ngouonimba, et le staff de la société Congo Mining, filiale de la société australienne Equatorial Resources Limited, conduite par son directeur gérant au Congo, John Welborn.

Au cours de ces échanges qui ont porté sur deux volets, le ministre a souhaité que ses services techniques d'environnement puissent regarder les progrès réalisés par cette société. Le premier concernait l'étude de l'impact environnemental et social, et le second sur une information que la société a bien voulu mettre à la disposition du ministère, concernant la prospection minière qu'elle vient d'effectuer dans la partie septentrionale, précisément dans la Sangha. Installée au Congo, plus précisément à Mayoko dans le département du Niari, où elle explore et exploite le fer, la société Congo Mining a dans le cadre du développement de son projet intitulé : Fer de Mayoko Moussondji, réalisé une étude d'impact environnemental et social unique, des phases d'exploration et d'exploitation. Celle-ci a été réalisée par le bureau d'étude Eco-durable, dont l'agrément a expiré depuis le 27 décembre 2013. Cette étude a été validée par la commission interministérielle, le 31

décembre 2013. Le certificat de conformité environnementale, a été établi et transmis au cabinet du ministre du Tourisme et de l'Environnement pour signature. C'est donc pour cette raison, que le staff de cette filiale de la société australienne Equatorial Resources Limited, a été reçu par le ministre du Tourisme et de l'Environnement. John Welborn, gérant de la société Congo Mining au Congo, a expliqué à la presse le bien-fondé de cette rencontre pour la société qu'il représente ainsi que pour le Congo. « Nous avons travaillé avec l'équipe du ministre du Tourisme et de l'Environnement depuis 2010. Cette année on était allé valider l'étude d'impact. C'était une étape très importante pour nous. Car, elle nous a aidés dans le passage entre exploration et exploitation. Elle est non seulement très importante pour notre entreprise, mais aussi pour le Congo. Ainsi, nous allons main dans la main avec d'autres sociétés, essayer de monter les entreprises de mines. Pour nous, les secteurs environnemental et social sont toujours importants. Nous travaillons beaucoup avec le ministre des Mines et de la Géologie, avec beaucoup de techniciens, ainsi qu'avec le chemin de fer. »

Pas de développement sans prise en compte de l'environnement

Le directeur général de l'environnement, Benjamin Dzaba-Boungou, qui



Le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba s'entretenant avec le staff de la société Congo Mining de la situation ; l'étude impact a été réalisée ; les services techniques ont examiné l'étude ; la commission interministérielle qui avait été mise en place pour examiner et valider ses études s'était prononcée de manière positive. Le certificat de conformité a été établi. » Le second volet, quant à lui, portait sur une information concernant la prospection minière qu'elle vient d'effectuer dans la partie septentrionale, précisément dans la Sangha. Là-bas aussi, les prospections et les sondages ont été effectués par cette société. Au terme de cet échange, le directeur général de l'environnement a rappelé que le ministre souhaitait effectivement que les services techniques d'environnement puissent s'investir pour regarder les progrès réalisés par la société Congo Mining.

Bruno Okokana

La révision du droit des sociétés commerciales dans l'OHADA

ATELIER DE FORMATION



Date : lundi 7 juillet 2014

Heure : de 9 heures à 17 heures

Lieu : Hôtel Azur Le Gilbert's, Pointe Noire.

TARIF : 250 000 F CFA par personne, incluant 2 pauses cafés, et une pause déjeuner

Le Conseil des Ministres de l'OHADA a adopté, le 30 janvier 2014 à Ouagadougou, l'Acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Entré en vigueur depuis le 5 mai 2014, cet Acte uniforme révisé implique des modifications importantes dans la structuration et le fonctionnement des sociétés commerciales.

Parmi ces modifications, l'on peut noter : l'instauration des bureaux de liaisons, la limitation encore plus stricte de la durée de vie des succursales de sociétés étrangères, des règles nouvelles relatives aux relations entre les associés, la réglementation des apports en industrie dans les sociétés, des règles nouvelles relatives au commissariat aux comptes, une nouvelle réglementation de la gestion et de la prévention des crises sociales, la légalisation de l'administration provisoire des sociétés, une clarification des rôles, missions, et du fonctionnement des organes de la société, des règles nouvelles en matière de conventions réglementées, l'instauration de la société par actions simplifiée, l'instauration des sociétés à capital variable, l'instauration du droit d'émettre des valeurs mobilières composées, la fixation du régime des actions gratuites octroyées aux salariés et dirigeants, des dispositions pénales nouvelles, etc..

Afin de familiariser les entreprises avec ces nouvelles dispositions, le **Cabinet RH Services** organise un atelier-formation, destiné à débattre des obligations nouvelles à la charge des entreprises, ainsi que des opportunités qui découlent pour elles, des nouvelles règles.

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS :

- **Cabinet RH Services : 06 630 06 34 / 06 849 78 69**
- **Adresse -mail : seminaire.ohada@outlook.com
rhservices2014@outlook.fr**

IDÉES-FORCES SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « L'œuvre constitutionnelle est fille d'une histoire même si son ambition est de s'inscrire dans le temps, prenant corps dans un labyrinthe d'incertitudes conjoncturelles. Elle a donc besoin de la vertu des acteurs et des vents favorables, pour réaliser ses promesses. »

Professeur Jean Didier Boukongou, Université Catholique d'Afrique centrale (Congo), La Semaine africaine n° 3397 du mardi 3 juin 2014

□ « Croire que la personne est écartée en prison pour le bien de la société est un leurre. Cette personne ressort un jour avec de fortes chances de récidiver »

David Torres, secrétaire général de la CGT pénitentiaire, humanite.fr, 03 juin 2014

□ « Il n'y a pas de dialogue possible entre les cultures quand l'une se sent supérieure à l'autre. »

Paul Van Haver alias Stromae, chanteur rwandobelge, jeune.afrique.com, 03 juin 2014

□ « Maintenant, ce qu'on gagne en démocratie, on peut effectivement le perdre en stabilité institutionnelle »

Laurent Baumel, député Parti socialiste (France), Libération, 3 juin 2014

□ « Lorsque le risque de se faire prendre devient trop grand, le contribuable préfère rester dans la légalité. La peur du gendarme favorise donc les rentrées d'impôts. »

Michel Sapin, ministre des Finances (Paris XIIe), Le Point, 22 mai 2014

□ « Si vous créez des richesses suffisantes, tout le monde peut en profiter en restant honnêtes »

Tony Blair, ancien Premier ministre anglais, Le Manager N°14 de mai-juin 2014

AFFAIRES FONCIÈRES

Les occupants illégaux de terrains sont mis en garde

Réunis en assemblée générale le 31 mai à Nkombo, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri, les membres de l'Association des propriétaires terriens de Mfoa (APT-Mfoa) se sont engagés à garantir les transactions foncières entre les pouvoirs publics et les propriétaires terriens.



Les participants à l'assemblée générale de l'APT-Mfoa. ; crédit photo Adiac

Cette prise de position fait suite aux actes de vandalisme suite à des occupations anarchiques et perpétrés par des inciviques sur les domaines acquis par les pouvoirs publics auprès des propriétaires terriens.

Les cas cités concernent le cimetière de Matari par la mairie de Brazzaville et les différents sites militaires par le ministère de la Défense.

Selon les participants à cette 16^e assemblée générale ordinaire, l'État a toujours fait montre d'une bonne foi à l'égard des engagements pris à l'occasion des différentes transactions avec leurs contractants comme pour le site du nouveau cimetière de Matari dont l'ouverture est attendue par la population depuis longtemps.

À ce propos, les pouvoirs publics auraient payé une bonne partie de la somme due et il ne resterait plus que la dernière tranche.

« Les propriétaires terriens de Mfoa ont résolu de réaffirmer leur bonne foi, de respecter et garantir les droits de propriété dévolus aux nouveaux propriétaires ainsi que de décliner leur responsabilité à l'égard de toute atteinte à l'intégrité des propriétés cédées, lesquelles ne sont plus de leur

ressort », ont-ils mentionné dans le communiqué final.

80% des litiges réglés dans les tribunaux sont liés à la terre

Invitée à la clôture des travaux, l'administrateur-maire de Djiri, Ida Victorine Gampolo, a attiré l'attention de certains propriétaires terriens qui font de la spéculation sur les prix.

Elle a, par ailleurs, fustigé le comportement de ceux qui s'accaparent les terres et les espaces pour devenir des propriétaires. « De plus en plus, ce sont des neveux et des enfants des propriétaires terriens qui font maintenant de la spéculation et vendent des espaces qui ne sont pas libres. Quand vous partez au tribunal, je crois que 80% des problèmes réglés sont liés à la terre parce que les gens avides d'argent vendent et revendent des parcelles parfois à quatre personnes. Ce sont des choses que nous déplorons beaucoup. Je pense qu'il faut mettre de l'ordre. Je sais que le président Aristide Mampouya est conscient de ces choses-là », a critiqué l'administrateur-maire.

L'APT-Mfoa se dote de nouvelles instances

Les travaux de l'assemblée générale de l'APT-Mfoa étaient consacrés à la présentation du bilan des activités des trois dernières années et à la mise en place des nouvelles instances. Ainsi, les 70 participants ont installé un bureau exécutif de onze membres dirigé par le président sortant, Aristide Mampouya, secondé par Léonard-Hippolyte Malonga. Ils ont également mis en place un conseil départemental de 41 membres et un commissariat aux comptes de 5 personnes, présidé par Gabriel Kanda.

Le président des propriétaires terriens de Mfoa s'est félicité des progrès enregistrés dans le développement et le renforcement des rapports harmonieux de partenariat entre le ministère des Affaires foncières et du Domaine public et son association dans l'intérêt, disait-il, d'accompagner le président de la République dans la voie de l'émergence du Congo d'ici à l'an 2025.

Il rappelait également, à l'ouverture des travaux, que cette 16^e session se tenait à un moment crucial de la mise en œuvre de la politique de gouvernance foncière.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

Biocare met sur le marché des médicaments en poches de perfusion

D'une capacité de production de 16.000 poches par jour, avec un parc de machines pharmaceutiques de dernière génération employant des technologies très sophistiquées, le laboratoire Biocare a été implanté en 2012-2013 dans le but de répondre aux besoins des hôpitaux.



Les techniciens dans le laboratoire

La double cérémonie de lancement et de mise sur le marché des médicaments en poches de solution injectable pour perfusion, de marque Biocare (Glucose 5% et NaCl 0,9%), s'est déroulée sous le patronage du ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, en présence du directeur général de cette société, Jacques Bandelia, et de son staff, ainsi que de nombreux invités.

Le ministre François Ibovi a rappelé que le choix de construire cette industrie du médicament découle d'une vision, d'une utopie qu'Édith Lucie

Bongo Ondimba, s'était mise à partager avec son père. « Le laboratoire Biocare dont nous avons l'insigne honneur de procéder aujourd'hui au lancement des produits sur le marché du médicament est bel et bien l'illustration de l'amour du prochain, des élans philanthropiques et de son attachement à la justice », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : « Ainsi, l'investissement privé dans le domaine de la santé renforce non seulement les systèmes de santé dont les ressources sont très souvent insuffisantes, mais aussi le partenariat public/privé. »

Succédant au ministre, le directeur général du laboratoire Biocare, Jacques Bandelia, a présenté les don-

nées techniques du projet, entièrement revu en 2012, après une première expérience tentée en 2008. La capacité de production était alors limitée à 2000 poches. « La société Biocare Laboratoire compte deux laboratoires de contrôle-qualité microbiologique et physicochimique équipés de matériel d'analyse et d'instruments de mesure très pointus, permettant un contrôle optimal du processus de production et de la qualité des produits finis », a-t-il précisé. En effet, le recrutement et la formation des ressources humaines, cadres et techniciens congolais, a commencé fin 2012 afin de sélectionner les compétences adéquates dans ce domaine d'activité qui demeure très exigeant en matière de bonnes pratiques de fabrication, d'assurance qualité, de sécurité et de respect de l'environnement. C'est ainsi qu'un plan de formation a été développé et suivi durant toute la période d'essai par des experts internationaux spécialistes du domaine pharmaceu-

tique. Un accompagnement spécifique et continu de ces experts se poursuivra tout au long de l'année 2014. Notons que Biocare mobilise actuellement 65 cadres et techniciens dans l'ensemble de ses services, pour une gestion optimale des sites de production et de stockage. L'unité a commencé à produire à partir du mois de juin 2013 à raison de 4000 poches/jour pendant une période de trois mois. En septembre 2013, la production est passée à 8.000 poches/jour ; elle est passée en phase de consolidation de l'organisation industrielle et du contrôle-qualité. Des essais de production au rythme de 12.000 poches/jour ont été effectués après cette phase, dans le but de préparer l'étape suivante de 16.000 poches par jour, avec des mesures d'accompagnement permettant de garder cette capacité quasiment constante à partir d'aujourd'hui, jour de lancement de la commercialisation des produits sur le marché national.

Guillaume Ondzé

BRAZZAVILLE

L'opération de déguerpissement a débuté à Ouenzé

Après un délai d'un mois accordé aux propriétaires et responsables des épaves de véhicules, kiosques à ciel ouvert, tas de sable et pierres pour la construction des édifices déposés sur les rues et avenues, le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a lancé officiellement, le lundi 2 juin à Brazzaville, l'opération de déguerpissement.

L'objectif de cette opération est de nettoyer toutes les voies publiques de la ville capitale en vue de réaliser les travaux d'adduction d'eau exécutés par la société Sade. L'opération fait suite à l'appel lancé depuis le mois de mai dernier, par les responsables du ministère des Affaires foncières et du Domaine public, du



Destruction des épaves de véhicules à Brazzaville

« Cette loi a un caractère général et s'applique à tout le monde comme vous venez de le constater avec le matériel de construction de la conseillère du chef de l'État chargée de la diaspora qui encombraient la ruelle dégagée en sa présence par les services de la mairie. »

Owando à Ouenzé dans le cinquième arrondissement. Elle a consisté à déguerpir les voies obstruées par des épaves de voitures abandonnées, à détruire les fosses septiques, les kiosques à ciel ouvert, et à dégager les tas de pierres et de sable de construction.

Pour le ministre Pierre Mabiala, l'opération de déguerpissement est pérenne et couvre toutes les ruelles et avenues de Brazzaville pour la réalisation du projet d'eau potable. La société Sade a éprouvé d'énormes difficultés dans la réalisation de ce projet à cause des obstacles rencontrés dans les voies publiques de la ville. Et le ministre d'indiquer : « Le déguerpissement s'effectue dans les règles de l'art avec l'application de la loi qui frappe tous les récalcitrants. Cette loi a un caractère général et s'applique à tout le monde comme vous venez de le constater avec

le matériel de construction de la conseillère du chef de l'État chargée de la diaspora qui encombraient la ruelle dégagée en sa présence par les services de la mairie. »

Notons que l'opération a permis à la société Sade d'entamer aussitôt les travaux de pose de tuyaux d'adduction d'eau. Pour la population, cette opération est la bienvenue à Ouenzé. En effet, les habitants de cet arrondissement sont souvent confrontés à des problèmes d'eau du robinet ainsi qu'à des difficultés d'accès en raison des encombrements provoqués par les particuliers.

À signaler que l'opération s'est déroulée en compagnie des équipes du ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique et le chargé des questions d'assainissement et d'hygiène de la mairie, Guy Marius Okana

Lydie Gisèle Oko

ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, et par ceux de la mairie centrale lors de la réunion de sensibilisation avec les chefs de quartier, des zones et blocs. L'opération a débuté dans la rue

TALANGAI

Le commandant de brigade territoriale de la gendarmerie présenté aux chefs de quartiers

Après sa prise de fonction en février dernier au poste de la gendarmerie du 6^e arrondissement de Brazzaville, le lieutenant Tatiana Alda Ondongo-Obondo a été présenté, le 31 mai, aux chefs de quartiers, des zones et blocs en présence du commissaire central de police de la Tsiémé, le colonel Baron Bouzock

Tatiana Alda Ondongo Obondo est la première femme à être nommée à ce poste depuis la création de la gendarmerie nationale. Dans son mot de circonstance, le colonel Baron Bouzock a remercié les autorités locales pour leur réveil en ce qui concerne les problèmes d'insécurité. Il a invité ces derniers à travailler en synergie avec les services de la gendarmerie et de la police de ce quartier. Et d'indiquer : « Les services de la gendarmerie et de la police ne peuvent rien faire sans les chefs de quartiers, des zones et des blocs. Soutenez-nous et rapprochez-vous de ces services pour donner les informations afin de trouver les solutions aux problèmes d'insécurité dans notre arrondissement. »

Au sujet de l'opération dénommée « Mbataya Bakolo » qui consiste à lutter contre le phénomène du banditisme dans la ville, le colonel a rappelé aux autorités locales d'être vigilantes dans leurs zones respectives. Cette opération n'est autre que l'application des textes en vigueur pour la réglementation de l'entrée et du séjour des étrangers au Congo.

Après la cérémonie de présentation, le lieutenant Tatiana Alda Ondongo Obondo s'est dit rassuré pour l'exercice de sa fonction dans cet arrondissement. D'après elle, le contact avec les responsables de ce quartier vient d'effacer ses inquiétudes parce qu'elle se sentait abandonnée à elle-même, ne sachant par où commencer.

Et de conclure : « Ces autorités locales sont mes collaborateurs et nous allons travailler ensemble dans tous les domaines dans cet arrondissement en vue d'accomplir notre mission de lutte contre les actes répréhensibles. » Au terme de la cérémonie, un échange de cadeaux a eu lieu entre le chef de quartier 66, Igor Ongangnia, et le commandant de brigade territoriale de la gendarmerie de Talangai, Tatiana Alda Ondongo Obondo.

L.G.O.



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech
le monde de l'informatique

Onduleur APC 650 VA



Prix : 55.000 TTC

Garantie 3 ANS

Revendeur agréé acer

Promotion Spéciale

Cartouche HP 21 N/C
Prix : 13.500 TTC

Cartouche HP 122 N/C
Prix : 8.500 TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC



Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

acer hp DELL TOSHIBA Leading Innovation Microsoft APC iPad SAMSUNG SONY lenovo Genius FUJITSU ENERGY STAR Eco

RADIO BRAZZAVILLE

Les journalistes suspendent leur grève

L'interruption de la grève, dit Ghislain Elanda, secrétaire général de la Fétras-seic à Radio Brazzaville, vise à donner du temps à la tutelle pour une étude approfondie des doléances des journalistes. Cette décision a été motivée, dit-il, par la réaffectation de trois journalistes précédemment sanctionnés. L'assouplissement de cette situation par le ministre Bienvenu Okiemi traduit sa volonté de régler définitivement la crise. Rappelons que les journalistes évoluant à Radio Brazzaville réclamaient, entre autres, un studio moderne, la délocalisation de la station à cause des rayons x, une prime pour les agents ayant pour rôle d'ouvrir et de fermer l'antenne. Cette grève avait été déclenchée il y a deux semaines au cours d'une assemblée générale du collège intersyndical.

Fortuné Ibara

DÉSENCLAVEMENT DE L'ARRIÈRE-PAYS

À quand le bitumage de la route Ollombo-Abala ?

La question a été posée plusieurs fois au député de la circonscription unique d'Abala, François Tsimba, qui vient de séjourner dans cette partie du département des Plateaux où il est allé rendre des conclusions sur les dernières sessions de l'Assemblée nationale à ses mandants.

Non inscrit au programme de municipalisation accélérée du département des Plateaux en 2013, mais faisant partie des projets de développement et d'aménagement du territoire, le bitumage de l'axe Ollombo-Abala (long de 51 km) préoccupe les habitants de l'un des plus vieux districts du Congo. La réponse à cette question émanant du gouvernement, le député a tenté d'expliquer aux populations que le projet était encore au niveau des études. Les habitants ont également interpellé François Tsimba sur la question de l'électrification d'Abala à partir du barrage d'Imboulou; les promesses de réalisation de plusieurs projets à Abala à la faveur de la municipalisation accélérée et la réhabilitation de la route Itomba-Ekouassendé-Mabirou. Ils lui ont aussi posé des questions sur le recrutement de neuf auxiliaires de police ayant servi pendant quatre ans au commissariat de police d'Abala, actuellement mis à disposition des parents; le recrutement des bénévoles de la santé; la construction des écoles et des logements des enseignants du district.

En effet, concernant la municipalisation accélérée, deux projets seulement sont en cours de réalisation à Abala-centre, notamment la résidence du sous-préfet et l'hôtel de ville dont, à en croire le député, les délais ne seront



François Tsimba répondant aux préoccupations de ses mandants. crédit photo Anoe<03

certainement pas respectés. Quant à l'électrification et au désenclavement de certains axes, il était prévu, mais pas dans le cadre de la municipalisation, la construction des lignes de transport d'énergie Très Haute Tension (THT), Moyenne Tension Tension (MT) et Basse Tension (BT) vers certaines localités du département des Plateaux dont Abala, ainsi que l'aménagement des autres routes intérieures par le fonds routier.

Abala approuve l'opération Mbata ya Bakolo

François Tsimba qui a visité la zone Lebomo constituée de quatorze villages, la zone Ebou, constituée de cinq villages ainsi qu'Abala-centre a, par ailleurs, évoqué avec ses mandants quelques sujets d'actualité dans le pays. S'agissant du recensement administratif spécial, il s'est félicité de la discipline et du suivi des consignes par les populations en s'inscrivant sur les listes. Enfin, le député a donné des explications sur l'opération « Mbata ya Bakolo », consistant à expulser du Congo, pour des raisons économiques et sécuritaires, les étrangers en situa-

tion illégale et le débat relatif au changement ou non de la Constitution. « J'ai donné des réponses aux questions qui étaient à ma portée. Les autres questions seront transmises au gouvernement. Les populations ont félicité le président de la République et le directeur général de la police pour l'opération Mbata ya Bakolo, déclarant qu'elles soutenaient le changement de la Constitution et qu'elles se tenaient prêtes à voter massivement oui au moment venu », a conclu François Tsimba.

Parfait Wilfried Douniama



COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADE DE FRANCE À BRAZZAVILLE

L'ambassade de France porte à la connaissance du public qu'aucune des parcelles dont elle est propriétaire sur le site du DCM, Allée du Chaillu au Plateau – centre ville – n'est à vendre.

L'ambassade de France souhaite préciser également qu'elle est seule et légitime propriétaire de la parcelle dite « emprise du Colonel MORLAIX » située à l'adresse D69, Allée du Chaillu.

REMERCIEMENTS



Pascaline et Mathias BILOU sont heureux de rendre grâce au Seigneur et de remercier Parents, Amis, Connaissances et toutes personnes qui les ont assistés lors de la cérémonie de leur mariage officiel et religieux, le samedi 03 mai 2014. Que l'Éternel vous rende au centuple.



« Demain se prépare aujourd'hui »

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

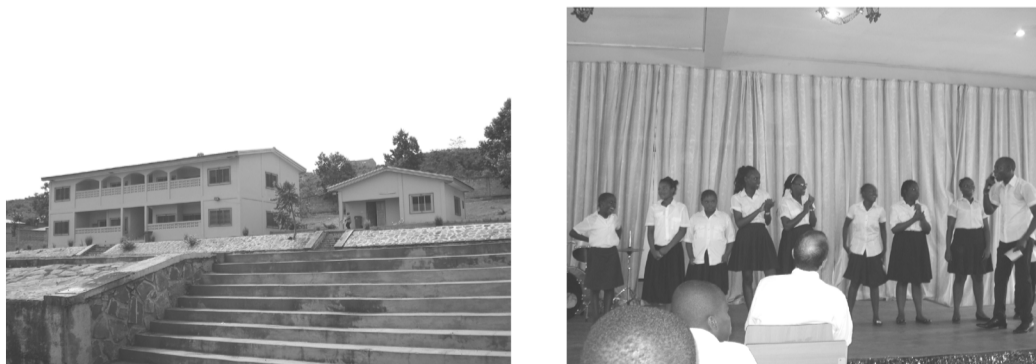
Etablissement scolaire privé

PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT

00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07

www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com

www.institut-st-francois-brazza.com



JOURNEE DES PORTES OUVERTES

SAMEDI 07 JUIN 2014

De 10h00 à 16h00

Informations et visites guidées

Venez nombreux visiter notre école et vous renseigner sur les inscriptions!

DATES DES TESTS D'ADMISSION		DATES DE RENTREE SCOLAIRE 2014-2015
Samedi 28 juin 2014	Samedi 13 septembre 2014	Collège : Lundi 15 septembre 2014 Lycée : Mardi 16 septembre 2014 Primaire : Jeudi 18 septembre 2014
Vendredi 04 juillet 2014	Samedi 20 septembre 2014	
Samedi 23 août 2014	Samedi 27 septembre 2014	
Samedi 30 août 2014	Samedi 04 octobre 2014	
Samedi 06 septembre 2014	Samedi 11 octobre 2014	

COOPÉRATION

Mise en place bientôt d'un programme entre Paris et Bangui

Dans les prochains jours, la capitale française va dépêcher une équipe à Bangui pour travailler sur les questions liées à l'assainissement. C'est ce qui ressort de la rencontre, le 2 juin à Paris, entre la nouvelle maire de Paris Anne Hidalgo et son homologue centrafricaine, Yacinthe Wodobodé.

La maire de Bangui a également évoqué l'épineux problème sécuritaire de la ville et rappelé que le conflit en Centrafrique n'était pas religieux mais qu'il était dû plutôt à la pauvreté. « Au niveau du PK5 ce qu'il faut, c'est réhabiliter le grand marché du PK5 où se côtoient toutes les communautés. C'est permettre aux écoles de fonctionner à nouveau pour que les enfants puissent se fréquenter, s'amuser, jouer ensemble, que des activités sportives aient lieu comme dans un passé récent au stade de Koudougou, reconnu pour être un centre de prédilection de basket-ball. Des actions visibles qui puissent amener les communautés à vivre de nouveau en parfaite harmonie », a-t-elle indiqué, tout en rappelant que la priorité était le désarmement.

Sur les questions d'assainissement et de traitement des ordures, Anne Hidalgo a indiqué qu'une équipe parisienne allait être dépêchée à Bangui pour engager une coopération bilatérale. « Des actions de coopération vont également être menées en matière d'état-civil, mais aussi de ramassage et de traitement des ordures », a-t-elle annoncé.

La situation sécuritaire s'est bien améliorée, selon le chef des armées françaises. En effet, la situation sécuritaire s'est beaucoup améliorée à Bangui, une réalité confirmée par la reprise progressive de l'activité économique et l'ouverture des écoles, selon le chef d'état-major des armées françaises, le général d'armée Pierre de Villiers, soulignant, toutefois, qu'il subsiste « des piques de violence » à éradiquer avant de pouvoir s'atteler réellement à la négociation.

« Je trouve au contraire que la situation sécuritaire s'est bien améliorée, même s'il y a des piques de violence qu'il faut combattre par la force pour systématiquement revenir à la négociation », a notamment précisé le chef d'état-major des armées françaises, au sortir d'une audience avec la présidente de transition, Catherine Samba-Panza. Les deux personnalités ont également évoqué la sécurité sur toute l'étendue du territoire national, la mise en place de la gouvernance étatique et la relance de l'économie.

« J'étais venu avec le président François Hollande il y a deux mois. Je constate qu'à Bangui la vie a repris, les marchés sont ouverts, les écoles ont repris », a souligné Pierre de Villiers qui en est à sa deuxième visite en Centrafrique.

Yvette Reine Nzaba

DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Christine Lagarde note un retard en infrastructures

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a dénoncé l'accaparement du sous-sol africain au détriment de ses populations, lors de la conférence de Maputo, organisée par l'institution et le Mozambique, sur « l'essor de l'Afrique »

Il s'agissait, lors de cette conférence, d'examiner les défis auxquels font face les économies africaines, comme la gestion des ressources naturelles, la réduction de la pauvreté. Les groupes de défense des droits de l'homme ont remis en cause la vision optimiste de l'« essor de l'Afrique ». La directrice de l'ONG Oxfam, Winnie Byanyima, considère que « l'Afrique n'est pas en essor pour les citoyens ordinaires ». Une vision désormais partagée par le FMI, qui estime que la croissance enregistrée par le continent africain ne profite pas toujours aux populations. « Dans de très nombreux pays, les revenus provenant des industries extractives sont accaparés par quelques-uns », a déclaré Christine Lagarde.

« Seulement 16% des routes d'Afrique sont goudronnées, contre 85% en Asie du Sud... »

Elle a aussi déploré le retard de l'Afrique en matière d'infrastructures, qui constitue, selon elle, « un sérieux handicap ». « Seulement 16% des routes d'Afrique sont goudronnées, contre 85% en Asie du Sud. Ces lacunes représentent des coûts énormes pour les entreprises et pour les populations », a souligné Christine Lagarde, ajoutant : « Des infrastructures de haute qualité peuvent être



Christine Lagarde

susceptibles d'attirer les investisseurs étrangers. » Selon les estimations du FMI, l'Afrique a besoin d'investir 93 milliards de dollars par an dans les infrastructures pour soutenir sa forte croissance économique.

La directrice du FMI a également mis en garde les pays africains sur les risques concernant la dette souveraine, qui risque de « surcharger leurs économies de trop de dettes et faire dérailler l'excellente conjoncture économique de la région ». Dans un entretien accordé au quotidien britannique Financial Times, Christine Lagarde a déclaré : « Les émissions obligataires représentent un financement supplémentaire, mais elles génèrent aussi une vulnérabilité supplémentaire. »

Que disent les chiffres ?

Rien qu'en 2013, les pays africains ont levé 11 milliards de dollars sur les marchés obligataires, contre 6 milliards de dollars en 2012 et 1 milliard de dollars en 2000. Elle a indiqué que les investis-

seurs commencent à exiger des taux d'intérêt plus élevés pour détenir des titres de dette de certains pays africains, signe que le marché est devenu de plus en plus prudent quant à la hausse des déficits budgétaires. L'engouement croissant des pays africains pour les émissions obligataires souveraines a augmenté le niveau de la dette publique. On estime que celui-ci sera de 35% du PIB en 2014, son niveau le plus élevé depuis dix ans.

Selon les prévisions du FMI, les déficits budgétaires du continent africain pourraient atteindre une moyenne de 3,3% du PIB en 2014 contre 2,5% en 2004. Malgré les risques de dérapages budgétaires, le FMI prévoit une accélération de la croissance en Afrique (5,4% en 2014 contre 4,9% en 2013). « Nous assistons à une transformation capitale en Afrique. Nous avons observé une croissance significative, une réduction certaine de la pauvreté et une amélioration de l'alphabétisation », a souligné Christine Lagarde.

Noël Ndong

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR



**PARIS DONNE DES AILES
7 VOLS PAR SEMAINE**

KWENDA VUTUKA À PARTIR DE

609 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM AIRFRANCE.CG

Au départ de Pointe-Noire, tarif toutes taxes comprises au 15/05/2014, hors frais de service, soumis à conditions et selon disponibilités. Offre disponible jusqu'au 20/06/2014. Envolez-vous à partir du 26/06/2014 pour un séjour de 7 jours minimum à 1 mois. Dernier retour le 03/08/2014. Renseignez-vous auprès d'Air France au (+242) 05 531 21 51, auprès de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg. Vol quotidien à partir du 21/06/2014.

Pointe-Noire Paris

3 vols par semaine

à partir de

550 000
Francs TTC*
Aller-retour

* Offre soumise à conditions



Offre valable
pour tout
voyage aller/retour
avant le **20 Juin**
2014

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com / e-mail: relationclients@flyecair.com

Suivez nos activités sur  

PARIS

Le Marché de la poésie se tient à l'ambassade du Congo

Le lancement de la 32^e édition du Marché de la poésie dont le Bassin du Congo est la région invitée d'honneur cette année, a eu lieu le 2 juin à l'ambassade du Congo à Paris en présence de l'ambassadeur Henri Lopes, président d'honneur, de Jacques Darras, président, et de nombreuses personnalités du monde diplomatique, politique et de la culture et des arts

Les invités à cette très belle soirée poétique et musicale ont pu vivre, un avant-goût de ce que sera le Marché de la poésie qui se tiendra du 11 au 15 juin place Saint-Sulpice à Paris.

Ponctué par les lectures des poètes Gabriel Okoundji -lauréat du Prix Mokanda 2014- et Maxime Ndebeka ainsi que par l'admirable prestation de la chanteuse congolaise Helmi Bellini, l'événement de prestige était placé sous le signe de la musicalité, celle des sons et des rythmes des mots avec les lectures de poèmes mêlant la langue de Molière et les langues du pays de la panthère, le Congo. Helmi Bellini a transporté le public avec sa magistrale interprétation d'Ata ozali, hymne de l'unité congolaise, dont les paroles ont été écrites par l'ambassadeur Henri Lopes.

Le premier des Congolais de France n'a d'ailleurs pas manqué de jeter un pont entre poésie et musique : « Reste une fratrie de poètes congolais : les paroliers de nos fameuses rumbas. Qu'on songe aux troubadours des tropiques que sont Paul Okamba, Antoine Moudanda, Franco. Ces monstres sacrés constituent des gisements méconnus, riches de pierres étincelantes. Ils ne s'expriment pas en français, mais dans les langues populaires, surtout en lingala, qu'ils rajeunissent par leurs traits de génie. Même s'ils ne sont pas à l'ordre du jour de cette soirée, je veux que, dans une minute de méditation discrète, nous ayons une pensée profonde pour ces griots et baladins hors du commun. »

L'ambassadeur Lopes a rappelé : « Il



L'ambassadeur Henri Lopes et Jacques Darras, respectivement président d'honneur et président du 32^e Marché de la poésie. ©ADIAC

y a beau temps que la poésie en langue française fleurit sur les rives du fleuve Congo. » Et de citer les précurseurs Lheyet-Gaboka, Letembet-Ambily et Lomami-Tchibamba, les poètes de la décolonisation, Martial Sinda, Tchicaya U Tam'si, Maxime Ndébeka, Théophile Obenga, Jean-Blaise Bilombo Samba, Sony Labou Tansi, Jean-Baptiste Tati Lou-tard, et les poètes de « la nouvelle floraison » : Alain Mabanckou, Huppert Malanda et Gabriel Mwènè Okoundji. « eurs poèmes sont des fleurs aux couleurs et aux parfums différents. Il n'y a pas de fleurs supérieures à d'autres, elles éclosent à des saisons différentes et chacun d'entre nous choisit de cueillir telle ou telle, selon ses penchants, selon les circonstances. Toutes ornent avantageusement notre patrimoine national », a déclaré l'ambassadeur Lopes. « C'est la première fois que l'Afrique

francophone est entendue dans sa voix poétique », a précisé Jacques Darras à propos de cette 32^e édition du Marché de la poésie qui aura pour région invitée d'honneur cette année le Bassin du Congo. « Il faut insister que la langue française que nous défendons tous et illustrons tous, n'est pas la propriété de la seule France, c'est une langue universelle » a-t-il poursuivi avant de rendre hommage aux poètes congolais : « C'est l'occasion de montrer qu'il y a de très grands poètes de langue française au Congo parmi lesquels on peut citer Tchicaya U Tam'si ou Sony Labou Tansi dont le rythme jazzé devrait nourrir les poètes français d'aujourd'hui. »

On pouvait apercevoir parmi l'assistance prestigieuse Philippe Douste-Blazy, président d'Unitaid, Dieudonné Ndarushimana, ambassadeur du Burundi en France, le député Jean-François Mancel, l'écrivain Alain Mabanckou, la chroniqueuse Rokhaya Diallo, l'historien François Durpaire, le cinéaste Amog Lemra et de nombreuses personnalités du monde de la littérature et de l'édition : Jean-Noël Schifano, éditeur des oeuvres complètes de Tchicaya U Tam'si, Suzanne Diop, Michel Cadence, Jacques Chevrier, Marilena Lica-Masala, Dominique Loubao, Aimé Eyengué, Réassi Ouabondzi, Zacharie Acafou...

Une entrée en matière réussie qui se poursuivra le jeudi 5 juin par une rencontre organisée à la Librairie Galerie Congo sur le thème « Maloba ya E bale : Les dits du fleuve, poésie congolaise d'hier et d'aujourd'hui ».

Rose-Marie Bouboutou



La chanteuse Helmi Bellini interprète une chanson. ©ADIAC

TROC DE SUPERBE VILLA ENTRE POINTE NOIRE ET BRAZZAVILLE

Nous échangeons une somptueuse villa située à Pointe Noire contre une autre située à Brazzaville dans les quartiers suivants: Poto Poto, Moundali, Centre ville, Batignole

Cette Maison très agréable à vivre et très saine comprend 3 chambres à coucher dont:

- 1 chambre Climatisée parents avec salle de bains+ chauffe eau;
- 2 chambres enfants+douche complète;
- Salon+ salle à manger;
- 1 cuisine + chauffe eau
- 2 Terrasses

- Bien cloturer avec Portail

Nous contacter: 055556684 / 040294065 ou par email: paullongui@gmail.com: andylonguirov@yahoo.fr

Le propriétaire est ouvert à tous les scénarios

REMERCIEMENTS

L'honorable François Ondai-Akiera, Thierry Nougou et famille remercient parents, amis et connaissances notamment le ministre de la Culture et des arts Jean Claude Gakosso; le commandant de la Garde républicaine Ngatsé Nianga Mbouala; le directeur général de l'Onemo André Nyanga Élenga; l'apôtre Émile Poho des Assemblées de Dieu du Congo de leur assistance multiforme suite au décès de leur mère, tante et grand-tante, Pauline Ngala Okandzé, inhumée le 24 mai à Brazzaville.

Que tous trouvent ici l'expression de leur profonde reconnaissance.



IN MEMORIAM

3 juin 2009 – 3 juin 2014

Voici 5 ans déjà que notre très regretté père Kiyindou Michel, agent des douanes retraité est entré dans le royaume des cieux, comme il a plu au Seigneur de le rappeler à lui. En ce jour de triste anniversaire, les enfants Kiyindou, petits-fils et famille prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Une messe sera dite en sa mémoire a été dite mardi 3 juin 2014 à 5h30 mn en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo. Papa chéri, nous ne t'oublierons jamais!



INSTITUTION SAINT FRANCOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

Etablissement scolaire privé • PRIMAIRE • COLLEGE • LYCEE • INTERNAT

00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07

www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com/ www.institut-st-francois-brazza.com

JOURNEE DES PORTES OUVERTES

SAMEDI 07 JUIN 2014

De 10h00 à 16h00

Informations et visites guidées

VENEZ NOMBREUX !



Airtel Congo désormais supporter numéro 1 des Diabes rouges

Le contrat de sponsoring signé le 28 mai par Airtel Congo témoigne de la volonté de cette société de téléphonie mobile d'accompagner les autorités sportives dans un combat aussi important qui consiste à donner plus de visibilité au football national.

Les clauses de ce contrat tripartite signé entre le directeur général d'Airtel Congo John NDEGO, le président de la Fédération congolaise de football Jean Michel MBONO et le ministre des Sports et de l'éducation physique Léon Alfred OPIMBAT ont été clairement définies avant d'être paraphées. Airtel Congo s'est engagé à être le supporter numéro 1 des Diabes rouges pour une durée de quatre ans renouvelable à l'issue de la première signature. Le champ d'action d'Airtel Congo ne se limite qu'au football mais il est élargi à toutes les catégories notamment les cadets, juniors seniors et même le football féminin.

« L'équipe nationale de football nommée les Diabes rouges est engagée dans un vaste programme éliminatoire, un vaste chantier, celui de la qualification pour la phase finale. Face à ces engagements, Airtel Congo qui n'est resté en marge a voulu mettre la main à la patte en venant en appui au ministère des Sports et de l'éducation physique ainsi qu'à la Fédération congolaise de football par la mise en place de partenariat encore appelé : protocole d'accord de sponsoring », a commenté le directeur général d'Airtel Congo John NDEGO.

L'objectif du contrat étant de donner de la visibilité au football congolais l'un des rares en Afrique qui n'est pas bien vendu à cause de l'absence des sponsors dignes de ce nom en témoigne l'étude menée il y a quelques mois par la société Havas qui en avait assuré l'audit. « L'évaluation sous forme d'audit que nous avons commandée il y a quelques mois, nous a indiqué quelques pistes pour améliorer nos performances. Nous en félicitons aujourd'hui d'en explorer quelques unes (...) Notre sport en général et notre football en particulier sont en quête de crédibilité, de visibilité, de modernisation, de professionnalisme et donc de performances. Dans cette quête incontournable et implacable, nous avons besoin d'un partenaire engagé dont la condition est le développement du football », a reconnu le ministre des Sports et de l'éducation physique.

« C'est l'option qui est la nôtre et qui peut se traduire comme un changement de cap par la mise en chantier d'une politique de financement de notre



football avec des partenaires désireux de se développer en développant le football », a ajouté Léon

Alfred OPIMBAT. A travers ce contrat Airtel Congo s'est engagé à apporter une nouvelle touche dans l'animation des Diabes rouges en étant tout prêt d'eux chaque fois qu'ils disputent un match important. La société multipliera des stratégies pour mobiliser davantage le peuple congolais le poussant à pronostiquer les matches de leur sélection. « Le football congolais a besoin d'être soutenu. Nous voulons apporter notre contribution à travers les apports financiers ponctuels mais également à travers les accords financiers issus des différentes promotions et activations que nous allons faire », a expliqué le directeur du marketing, demandant à d'autres partenaires d'emboîter le pas

Le ministère des Sports et la FECO-FOOT soutiennent Airtel jeunes talents

Airtel Congo a étendu son partenariat à Airtel jeunes talents, une plate-forme qui encourage le sport à la base. Sont autorisés à participer à ce tournoi les joueurs de 17 ans issus des écoles de football, les clubs, les collègues, les

lycées et les quartiers La phase d'inscription de la 4e édition débute du 2 au 10 juin 2014. Le coup d'envoi de la compétition sera donné le 14 juin. Le tournoi regroupera seize équipes chez les garçons et quatre chez les filles dans deux zones notamment Pointe-Noire et Brazzaville. Les deux premiers de chaque zone disputeront le 12 juillet la finale régionale avant la finale nationale qui se disputera le 19 juillet à Brazzaville devant le ministre des Sports et de l'éducation physique.

Airtel jeunes talents est un tournoi organisé par le groupe Bharti Airtel en partenariat avec les équipes anglaises de Manchester United et Arsenal. Il est organisé dans les 17 pays dans lesquels opère Airtel. Le but du tournoi consiste à rassembler les équipes vainqueurs de chaque pays dans deux camps d'entraînement (camp francophone et un camp anglophone) afin de profiter de l'encadrement du staff technique de Manchester United et d'Arsenal. La politique permet aux jeunes d'être connectés au grand réseau d'Airtel Afrique.

« Nous soutenons le tournoi Airtel jeunes talents que Airtel met en œuvre depuis trois éditions en vue de la détection des jeunes talents dont les équipes championnes pourvoyeuses des joueurs dont la finalité est d'intégrer les clubs et plus tard la sélection nationale. C'est une stratégie porteuse qui mérite d'être pérennisée », a souligné le ministre des Sports et de l'éducation physique. Pour cette édition les équipes vainqueurs vont participer à un tournoi inter-Etat en août au Gabon. Rappelons que l'an dernier l'équipe de Poto-Poto vainqueur de la 3e édition à Brazzaville a participé à un tournoi inter-Etat au Nigeria. Deux de ses meilleurs joueurs étaient en Tanzanie sous la supervision des entraîneurs européens.



une grande amitié se tisse, une grande nation se hisse

warid et airtel s'unissent
pour former le plus grand réseau d'amis au Congo.

Célébrons plus de 2,6 millions d'amis.

Pour plus d'infos, appelez le 123 (abonnés warid) ou le 121 (abonnés airtel).

AFFAIRE CHEBEYA

Une nouvelle plainte déposée auprès des instances judiciaires sénégalaises

L'objectif visé par cette action initiée par la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) consiste à faire entendre Paul Mwilambwe, un des témoins-clés dans cette affaire par un juge indépendant, étant entendu que la justice au pays n'offre pas suffisamment, d'après elle, de gages d'impartialité.

Nouveau rebondissement de l'affaire Chebeya avec la plainte que vient de déposer au Sénégal la FIDH. Constituée en partie civile contre l'officier en cavale Paul Mwilambwe, cette ONG espère que cette action judiciaire pourra aboutir à la convocation de ce dernier qui reste la dernière piste susceptible de conduire à l'éclatement de la vérité quant à l'assassinat de Floribert Chebeya. Une plainte en bonne et due forme a donc été déposée auprès des instances judiciaires sénégalaises. Il s'agit d'une deuxième après une première déposée le 10 janvier, laquelle plainte est restée sans suite. « En l'absence de procédure équitable menée dans un délai raisonnable en République démocratique du Congo, nous avons déposé cette plainte au Sénégal afin qu'une enquête impartiale et indépendante puisse être ouverte et que toute la lumière soit faite sur l'assassinat et la disparition forcée dont ont été victimes Floribert Chebeya et Fidèle Bazana », précise Me Assane



L'activiste Floribert Chebeya

Dioma Ndiaye, avocat de la FIDH et des familles Chebeya et Bazana. Pour l'association, l'objectif visé par cette démarche consiste à faire entendre Paul Mwilambwe par un juge indépendant étant entendu que la justice au pays n'offre pas suffisamment de gages d'impartialité. La FIDH estime être dans son rôle en initiant une telle action. Tout est fait pour amener la justice sénégalaise jugée compétente pour instruire cette affaire, à dire le droit sans interférence. Pour les victimes, cette nouvelle plainte est une bouffée d'oxygène au regard de l'immense espoir qu'elle suscite dans la quête de la vérité sur les circonstances exactes de la mort de l'activiste des droits humains Chebeya et de son chauffeur

Fidèle Bazana. La fixation faite sur Paul Mwilambwe n'est pas un fait du hasard. L'intéressé constitue la dernière piste sérieuse pour faire la lumière sur cette affaire. Le témoignage de cet ancien major de la police dans le film du cinéaste Thierry Michel, « L'affaire Chebeya, un crime d'État ? » dans lequel il avait accusé l'ex-patron de la Police nationale congolaise, John Numbi, d'avoir ordonné l'élimination de l'activiste des droits de l'Homme, en dit long sur ce qu'il sait au sujet de ce double meurtre. Voilà pourquoi la FIDH tient à lui tirer le ver du nez à travers cette action judiciaire qui fait naître de nombreux espoirs.

Alain Diasso

SNCC

La voie d'exportation des produits miniers bientôt sécurisée

Les travaux de confortement de la voie ferrée sur un tronçon long de 230 km réunissant Sakania à Baya dans le Katanga ont démarré depuis peu, et la remise en état des rails et traverses métalliques permettra au géant des transports de revoir à la hausse ses recettes.

Concrètement, la réhabilitation de cette voie accroît la fréquence des trains sur la liaison Lubumbashi-Saka-

nia. Selon les informations disponibles, la Banque mondiale (BM) a octroyé ses financements dans le cadre des efforts de redressement de la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC) qui relie, il faut le souligner, plusieurs provinces du pays. Il s'agit des travaux exécutés sur le terrain par le ministère des Transports et Voies de communication à travers sa cellule d'exécution du projet multimodal. Aussi cette nouvelle vient-elle redonner du courage parmi les travail-

leurs après une période plutôt morose marquée par un profond malaise social. Pour le gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, le personnel de la SNCC doit profiter de cet appui de la BM pour se remettre au travail et sauver la société de la léthargie. D'ailleurs, ils s'est félicité de l'acquisition dans les dix prochains mois de dix nouvelles locomotives sur un lot de 28 locomotives commandées.

Laurent Essolomwa

ASSEMBLÉE NATIONALE

Un groupe de députés invalidés réclament le paiement de leurs indemnités

Les élus du peuple invalidés estiment que le non-paiement de ces frais ne résulte pas d'un manque des moyens mais plutôt d'un manque de volonté politique.

Une scène rocambolesque s'est déroulée le 25 avril dernier au Palais du peuple alors qu'il se tenait une plénière de l'Assemblée nationale. Un groupe d'anciens députés invalidés s'est déporté au siège du Parlement pour exiger le paiement de leurs indemnités. Avec leurs familles, ces élus du peuple invalidés à la suite d'un arrêt rendu au mois d'avril 2012 par la Cour suprême de justice (CSJ) après les élections controversées de novembre 2011, ont organisé un sit-in à l'hémicycle du Palais du peuple. « Nous ferons autant

de jours ici pour que l'Assemblée nationale nous paie nos droits. Si on ne nous paie pas, nous ferons trente jours jusqu'à ce qu'on nous paie », a martelé l'un d'eux. Visiblement décidés d'obtenir gain de cause dans ce qui tend à se muer à un bras de fer entre eux avec le bureau de la chambre basse, les députés invalidés entendent utiliser toutes les voies légales pour que justice soit faite. Ils sont trente-deux députés à s'engager dans cette croisade parmi lesquels vingt-cinq de la majorité présidentielle et sept de l'opposition. Pendant deux ans durant, ils déclarent être dans ce processus de régularisation et toutes les négociations amorcées avec le bureau de l'Assemblée nationale se sont avérées vaines. Saisies du dossier, l'Union interparlementaire basée à Genève qui a effectué deux missions

ici à Kinshasa et le comité des sages de l'Assemblée nationale ont promis d'user de leur influence pour décanter la situation. Entre-temps, tout stagne. Pour les requérants, cette situation procède simplement de la mauvaise foi ou encore d'un manque de volonté politique car, disent-ils, ce ne sont pas les moyens qui manquent. Le paiement en question concerne quatre mois des frais d'installation, des frais de rapatriement pour les élus de l'Intérieur et vingt mois des indemnités compensatoires. Le questeur de l'Assemblée nationale, qui a reçu les représentants de ces députés invalidés, leur a rassuré que les négociations avec le gouvernement allaient bon train et qu'une solution est en voie d'être trouvée pour régler leur situation.

A.D.

AFRIQUE

Les entreprises locales appelées à profiter des opportunités croissantes

DHL Express estime que les petites et moyennes entreprises (PME) ont la possibilité de combler les secteurs non desservis par les grandes sociétés internationales.

Selon le responsable marketing de DHL Express, Afrique subsaharienne, Sumesh Rahavendra, même si l'intérêt croissant manifesté par les acteurs mondiaux est bénéfique et génère des investissements étrangers si nécessaires, les entreprises locales doivent également être incitées à mettre à profit la croissance économique du continent. Car l'Afrique qui abrite sept des dix économies les plus dynamiques au monde, figure rapidement en tête de liste pour de nombreuses entreprises mondiales, rapporte African press organization dans sa livraison du 3 juin. Une étude menée par Ernst et Young intitulée « Africa Attractiveness 2014 » a publié que l'Afrique était devenue la deuxième destination la plus attrayante au monde pour les investissements, alors qu'elle occupait la troisième placée à partir des derniers en 2011. En 2013, la part de l'investissement direct étranger (IDE) mondial de l'Afrique avait atteint 5,7 %, son niveau le plus élevé des dix dernières années. « La croissance de l'Afrique a bien été documentée ces dix dernières années et le continent est devenu l'une des frontières les plus importantes pour les échanges et l'investissement », a déclaré Sumesh Rahavendra qui précise que les chiffres récents du Fonds monétaire international ont révélé que la croissance réelle du PIB en ASS devrait être de 5,4 % cette année. En outre, l'étude Africa Attractiveness 2014 a révélé que l'Afrique du Sud demeurait la destination la plus importante pour les projets d'IDE ; toutefois, des pays tels que le Ghana, le Nigeria, le Kenya, le Mozambique, la Tanzanie et l'Ouganda sont devenus plus présents sur les radars des investisseurs.

Le responsable marketing de DHL Express, Afrique subsaharienne, souligne que l'examen des investissements étrangers néglige souvent le potentiel réel de l'Afrique, notamment ses habitants et ses entreprises, alors que de nombreux entrepreneurs et PME locaux ont tant à offrir à leurs pays respectifs, en matière de services et de croissance économique soutenue. D'après ce communiqué, la société express effectue un travail considérable pour accroître la connectivité des PME, en les aidant à comprendre les formalités administratives, la législation et l'expertise requises pour s'étendre au-delà des frontières. Rahavendra ajoute que la compétitivité du continent peut être compromise en termes de développement du flux de marchandises sur le continent même.

Gypsie Oïssa Tambwe

BANDUNDU

FFJ craint pour la sécurité d'un journaliste menacé par le gouverneur

Le professionnel des médias serait recherché par les services de l'autorité provinciale, qui l'accuse d'avoir dénoncé l'opacité dans la gestion des fonds publics.

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a exprimé, le 2 juin,



Le directeur exécutif de FFJ, Désiré-Israël Kazadi/photo LDB

ses inquiétudes pour la sécurité physique de Dadou Ekiom Womomie, correspondant local de Télé 50. Citant des informations rapportées par son point focal dans la province, FFJ a noté que Dadou Ekiom fait l'objet d'intenses recherches par les services du gouverneur de la province de Bandundu, Jean Kamisendu. Ces derniers l'accusent, a souligné l'organisation, d'avoir diffusé, le 30 mai, dans l'édition de dix-neuf heures et sa rediffusion à vingt-trois heures sur la First radiotélévision by satellite (RTVS1), un média émettant à Kinshasa, une information recoupée sur l'opacité dans la gestion des fonds collectés par la Brigade des recettes du Bandundu (BRB).

FFJ explique qu'au regard de la ligne éditoriale de Télé 50, qui est un média proche du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) dont est membre le gouverneur Jean Kamisendu, le journaliste a choisi de passer l'information sur l'autre média sous une autre identité. « Reconnu par sa voix, il a été recherché depuis lors », a souligné cette ONG. Dans son plaidoyer, FFJ a appelé le gouverneur Jean Kamisendu à faire cesser immédiatement les actes d'intimidations qui violent le droit du public à l'information consacrée aussi bien par la Constitution que par la loi portant exercice de la liberté de la presse en RDC. L'autorité provinciale de Bandundu est également exhortée à avoir recours aux procédures prévues par la loi plutôt que de vouloir se faire justice, instrumentalisant les services de l'État sous son commandement. La BRB, note-on, est un service public dépendant directement du gouverneur Jean Kamisendu. Il est également rappelé que l'autorité provinciale de Bandundu est citée, depuis un certain temps, dans les actes qui violent la loi. Selon cette série de faits à sa charge, le gouverneur Jean Kamisendu ne supporterait pas des critiques contre sa gestion. C'est dans ce cadre qu'il a fait condamner un groupe de défenseurs des droits de l'Homme à qui il a, au préalable, fait subir des traitements humiliants. Il y a peu, c'est un autre activiste des droits de l'Homme qui a été menacé par les services du gouverneur qui lui ont transmis un message du gouverneur l'interdisant de parler de lui [le gouverneur : Ndlr] à la télévision sous peine d'être déclaré persona non grata dans la province.

Lucien Dianzenza

COUPE DU MONDE

Le Brésil s'invite dans les ménages congolais

L'intégralité de la 20e édition du Mondial estimée à plus de 100 heures de direct couvrant la période du 12 juin au 13 juillet est offerte aux abonnés Canal + sur l'ensemble du territoire national du Bas-Congo au Katanga en passant par l'Équateur et la Province Orientale.

« À événement exceptionnel, dispositif exceptionnel », a souligné Julie Vinay lors de la conférence de presse tenue le 3 juin en matinée à la Maison de France. La directrice de vente a de la sorte expliqué la volonté de Canal + de diffuser aux téléspectateurs congolais le meilleur du Brésil 2014, de l'inauguration à la clôture.

Dans le lot des prochaines diffusions, le directeur général Jean-Claude Tshipama a annoncé la retransmission en direct de « commentaires, reportages, coulisses et avis des joueurs ». La couverture ainsi assurée en temps réel de la Coupe du monde de la Fifa 2014 est destinée aux abonnés de Canal + sur toute l'étendue du territoire congolais du fait d'une distribution « entière et

totale en RDC ».

Avant d'en arriver aux vingt-cinq jours de compétition, les férus de football sont déjà mis en condition au travers du magazine de 26 minutes En route pour le Brésil, a affirmé la responsable de communication Betty Omari. Il s'agit, a-t-elle expliqué, d'une production de la Fifa qui propose une série de « reportages sur les trente-deux équipes qualifiées, les stades et les enjeux » du Mondial. Canal + s'emploie ainsi à la faveur « d'interviews de joueurs et entraîneurs, des focus sur le Brésil, pays organisateur et des images d'archives sur les grands matchs des éditions passées ». Ce, quitte à mettre à disposition de ses abonnés toute l'information sur la Coupe du monde de la Fifa 2014.

Des magazines dédiés

Une fois la mise en train de l'événement consacré au ballon rond assurée, trois nouveaux magazines vont prendre le relais d'En route pour le Brésil. En effet, à partir du coup d'envoi du Brésil 2014, seront diffusées Jour de coupe du monde, Canal Brasil club et Le Prof de



< Sans données à partir du lien >

foot. Ces émissions exclusives entièrement dédiées au tournoi de football seront respectivement présentées par Aboubacry Ba, Messoud Benterki et l'humoriste ivoirien Digbeu Cravate. Le premier s'emploiera à plonger « le téléspectateur au cœur de l'actualité de la compétition » au quotidien au travers des « résumés de tous les matchs de la veille, les réactions des joueurs, les faits marquants, etc. » mais aussi « les parcours de toutes les équipes qualifiées ». Et ce, « à partir des huitièmes

de finale ». Quant au second, réalisé en public avec des « consultants mais aussi de spécialistes de foot africain et mondial, fera le point sur les principaux faits marquants de la compétition et les enjeux à venir ». Ainsi donc débats, reportages et témoignages d'experts seront au rendez-vous de Canal Brasil club.

Quant à l'émission présentée par Digbeu Cravate « Tous les jours, à chaque mi-temps », elle aura pour office d'expliquer à chaque fois avec une certaine

pointe d'humour « un terme propre au football pendant une minute ». De l'humoriste, l'on apprendra la signification des expressions telles « panenka, hors-jeu, aile de pigeon, etc. ». Le Pr de foot est annoncé comme étant « une série décalée créée et écrite » par le présentateur de RFI Mamane. Un cocktail préparé de sorte que l'univers du football n'ait plus aucun secret pour les téléspectateurs.

Par ailleurs, signalons que Canal + a choisi de porter « une attention particulière sur les sélections africaines et leur évolution tout au long de la compétition » s'élevant ainsi en « premier supporter des sélections africaines ». Ce, par l'entremise de correspondants basés en Côte d'Ivoire et au Cameroun tenus de « témoigner au quotidien de l'ambiance et de l'effervescence sur le continent africain autour de la Coupe du monde de la Fifa 2014 ». En outre, les performances des champions du continent seront rendues à côté des « rubriques spéciales, revues de presse locales et débats d'experts sur l'actualité des sélections africaines ».

Nioni Masela

TENNIS

L'Amicale des entraîneurs de la RDC organise le premier Open de Kinshasa

Soixante-quatre athlètes de la RDC, du Gabon, de l'Ouganda, du Sénégal, etc. sont attendus à Kinshasa pour ce premier Open de Kinshasa organisé par l'Amicale des entraîneurs de tennis du Congo.

L'Amicale des entraîneurs de tennis du Congo organise, du 8 au 15 juin, au Cercle de Kinshasa dans la commune de Gombe, la première édition d'un tournoi international de lawn-tennis dénommé « Open de Kinshasa ». L'annonce de l'organisation de cette compétition à la presse a été faite le 3 juin au Cercle de Kinshasa par le comité dirigeant de l'Amicale présidée par le coach Denis Nzoku. Il avait à ses côtés le secrétaire exécutif Tamise et quelques membres dont le doyen Randolph Makundi et Seba. L'Open de Kinshasa sera organisé sous le patronage du gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta Yango. Le secrétaire exécutif de l'Amicale a également évoqué l'apport non négligeable du député national et gouverneur honoraire de la province du Bas-Congo,

Simon Floribert Mbatshi-Mbatsha, l'Amiral Liwanga. L'Amicale bénéficie aussi de l'appui de la Ligue de tennis de Kinshasa, de la Fédération de lawn-tennis de la RDC et d'autres

sponsors comme la Banque commerciale du Congo, du Cercle de Kinshasa, de la Société Soco, du Groupe Ledya, de la Bralima avec son produit Heineken, de l'Office de gestion et de fret multimodale (Ogefrem). D'autres sponsors sont en attente de confirmation comme Orange RDC et Congo Futur. L'on a appris que soixante-quatre tennismen sont attendus à ce premier Open des seniors masculins. Des athlètes viendront d'autres pays comme Momo du Gabon, de l'Ouganda, du Sénégal. Au pays, l'on notera la participation des joueurs de Kinshasa, du Katanga, de la province du Bas-Congo. Le secrétaire exécutif Tamise a parlé de la participation d'un jeune tennis-



Match de tennis à Kinshasa

man congolais, William, évoluant actuellement aux États-Unis d'Amérique, mais formé au Congo. Il est attendu à Kinshasa avant le coup d'envoi du tournoi dont le premier prix pourrait s'élever à environ quatre mille dollars pour le vainqueur. Regroupant les anciens joueurs de tennis de la RDC reconvertis en coaches de la balle jaune, l'Amicale des entraîneurs de tennis du Congo s'est assigné l'objectif de développer le tennis en RDC. C'est le sens donné à l'organisation de cette première édition de l'Open de Kinshasa, a fait savoir le secrétaire exécutif de l'Amicale. Le rendez-vous est donc pris pour le 8 juin, à l'ouverture de ce tournoi international de tennis de Kinshasa.

Martin Engimo

CINEF

15 films sélectionnés pour la première édition

Le festival du cinéma au féminin, organisé par l'association des femmes cinéastes du Congo (AFCC), va se dérouler à Kinshasa du 10 au 14 juin 2014.

Diffusion de films, ateliers d'écriture et échange de production vont rythmer cette première édition du festival, a déclaré Clarisse Muvuba, coordonnatrice de l'AFCC, au cours d'une conférence de presse organisée le 3 juin à l'Institut français de Kinshasa. Après avoir reçu vingt-trois films, le comité de sélection a retenu quinze films qui proviennent de Kinshasa, de l'intérieur du pays (Bukavu, Goma, Lubumbashi et Mbuji Mayi) ainsi que de la France et de la Belgique.

Les différents films sélectionnés ont été réalisés par des femmes congolaises et exploitent différentes thématiques. Néanmoins, ont fait savoir les organi-

satrices du festival, les deux films réalisés par des hommes ont été retenus car ils mettent en avant le rôle prépondérant que la femme joue dans la société. La programmation prévoit les films « Pourquoi moi ? » de Francine Nyakabwa, « Tout le monde a des raisons d'en vouloir à sa mère » de Pauline Mulombe, « La cité de l'amie secrète », de Fifi Solange Lukusa, « Sista hood » de Nolda Di Massamba, « Sofa » de Halain Paluku, « Jeton de survie » de Deborah Basa, « Ça m'apprendra », de Franck Minani, « Rumba ya Mundele » de Renate Wembo, « Makala » de Carole Maloba, « Marc » de Béatrice Badibanga, « Ma vie en dépend » de Judith Kalanga, Apocalypse » de Sami Nkamba, « Olongo » de Clarisse Muvuba, « Noire ici, blanche là-bas » de Claude Haffner, « Kisita » de Carole Maloba ainsi que le film « Notre étrangère » de

Sarah Bouyain. Les films seront projetés en présence des réalisatrices dans trois sites différents : Institut français, Collège Don Bosco de Masina et le terrain municipal de Bandalungwa.

La réalisatrice Monique Phoba animera l'atelier d'écriture et présentera en avant-première africaine son nouveau film « Sœur Oyo » le 19 juin à l'Institut français de Kinshasa. Claude Haffner, réalisatrice franco-congolaise, sera la principale oratrice lors des deux sessions de l'échange de production qui auront lieu respectivement le 12 juin à l'Institut national des arts et le 13 juin à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic). Les détails sur la programmation du festival du cinéma au féminin peuvent être trouvés sur le site www.festival-cinef.org

Dani Ndungidi

14^e ÉDITION DU FESTIVAL DE GUNGU

Les «Kivutiens» invités à s'impliquer dans la réussite de l'événement

Les nouveaux adhérents (cent vingt et une personnes au total) ont été invités de forger leur conscience pour enraciner l'idéologie lumumbiste dans leur province du sud-Kivu.

La coordination du Parti lumumbiste unifié/axe Sud-Kivu basé à Kinshasa a organisé une matinée culturelle le dimanche 1er juin au siège du parti. Le coordinateur de cette structure, le conseiller général Jean Baptiste Ntawa Kuderhwa a procédé à la restitution de grandes étapes de sa mission récemment effectuée au Sud-Kivu. Quatre orateurs sont intervenus au cours de cette manifestation. Premier à prendre la parole, le député Faso Mushigo, coordinateur du Festival national de Gungu, a invité les militants du Sud-Kivu à s'impliquer résolument et activement dans la réussite de la quatorzième édition du festival prévu au nord et Sud-Kivu du 19 au 26 juillet.

L'orateur a précisé que cet événement est un trait d'union qui va rassembler différentes cultures des États membres de la Conférence internationale pour la région des Grands lacs. Intervenant en deuxième lieu, le député Kabuba Florent en sa qualité de coordonnateur chargé des élections au Palu, a invité les ressortissants du Sud-Kivu à soutenir les stratégies du secrétaire permanent Willy Makiashi sous la houlette du secrétaire général et chef du parti, Antoine Gizenga. Ceci afin de permettre au parti de remporter une victoire éclatante lors des prochaines joutes électorales. Il n'a pas manqué dans son intervention de placer un mot sur le calendrier électoral récemment publié par la Commission électorale



Jean Baptiste Ntawa faisant la restitution de sa récente tournée au sud-Kivu

nationale indépendante. Chargé de suivi et évaluation des activités du Palu, Destin Palata (représentant personnel du secrétaire permanent Willy Makiashi à cette manifestation) s'est contenté, pour sa part, de réceptionner les fiches d'adhésion qui seront ensuite transmises au secrétaire permanent en vue d'établir les cartes de membres censées identifier les nouveaux adhérents.

Chargé de mobilisation au sein du Palu, Dovel Mpago a salué les nouveaux adhérents au Palu à cette occasion et les a invités de forger leur conscience pour enraciner l'idéologie lumumbiste dans leur terroir au sud-Kivu. Il a, par ailleurs, rappelé que cette province demeure le bastion historique du lumumbisme à l'image de deux de ses dignes fils, en l'occurrence, Anicet Kashamura et Bisikiro qui, a-t-il déclaré, se sont battus durant leur vie pour le triomphe des idéaux de la gauche congolaise. Au total, plus de trois-cent cinquante membres ressortissants du Nord-Kivu ont répondu présents à cette manifestation.

Alain Diasso

« NSANGU NDJI-NDJI »

Le village du Festival a ouvert ses portes

Prélude au démarrage de cette 10^e édition qui interviendra le 4 juin, ce festival de musique et des arts a lancé les activités de son village abrité à l'espace Yaro, situé derrière l'hôpital de Loandjili.

Assurées par des professionnels locaux et étrangers, les activités vont se dérouler jusqu'au 8 juin, date de clôture du festival. La cérémonie d'ouverture quant à elle est prévue le 5 juin à l'Institut français du Congo (IFC). Toutes ces activités sont organisées à titre gracieux. Au village de Nsangu Ndji-Ndji, le public pourra assister à des animations culturelles avec des artistes et groupes comme Bane bisiane (musique tradi-moderne), le griot tchadien Frédéric Samara, Liman' lit' si (musique traditionnelle), Les argus (percussion). Des ateliers de théâtre, musique et danse pour les jeunes seront menés par le metteur en scène congolais Georges Mboussi, par la chanteuse gabonaise Naneth et par le percussionniste congolais Bi One.

Il y aura également des expositions-ventes de produits artisanaux présentées par Miss Handi (première Miss handicapée de Pointe-Noire) et par la maison de fabrication de jus de fruits locaux SEV (Source d'eau vive). La bédéiste Jussie Nsana exposera ses oeuvres. D'autres expositions aborderont le thème de la sensibilisation à la protection de l'environnement, par l'association Rénatura notamment, qui œuvre spécialement pour la protection des tortues marines.

Une programmation exceptionnelle pour célébrer les dix ans du festival

Pour marquer ses dix années d'existence, outre les animations culturelles, ateliers et expositions ventes, le festival Nsangu Ndji-Ddji prévoit une programmation des plus alléchantes avec des artistes locaux et internationaux tels que : le Sénégalais Ismaël Lô, les Gabonaises Queen Kouba et Naneth, le duo Jean Rémy Guedon et Maryse Ngululula (France-RDC), Saintrick (Congo-Sénégal), Freddy Massamba (Congo-Belgique), Gasandji (Belgique-RDC), Armand Biyag (Cameroun) Racines, Brice Mizingou, Teddy Benzo et Hantar le Lion, du Congo. Ces artistes se produiront tour à tour en concert à l'Institut français du Congo (IFC) et au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard, situé au quartier Mpita.

Signalons en outre des conférences, des rencontres professionnelles, une soirée du partenaire et une visite touristique dans le Kouilou. Ainsi, le 4 juin, Franck Patillot, directeur de l'IFC, et le Congolais Jean Baptiste Sitou animeront une conférence sur l'éducation artistique. Le 5 juin à 19h à l'IFC, Naneth (Gabon) et le duo Jean Rémy Guedon et Maryse Ngululula (France-RDC) se produiront dans la salle Tchicaya U'tamsi. Est aussi prévue la restitution des ateliers de théâtre, de conte et de musique. Le 6 juin à 9h à l'IFC, il y aura des rencontres « Sous le Kaolattier » par des professionnelles du spectacle de France et du Congo ; à 19h, se produiront Ibra'son du Congo et Armand Biyag. Le même jour à 20h, Hantar le lion, Gasandji et Huguembo de la RDC seront sur scène à l'occasion



De gauche à droite Jean Remy Nguendon, Naneth et Brice Mizingou au village du festival

de la soirée du partenaire qui se déroulera à la résidence du consul de France. Le 7 juin à 10h le français Yann Martin animera la conférence « De l'artiste à la diffusion » à l'IFC et la scène de l'espace culturel Jean Baptiste Tati Loutard accueillera à partir de 15h30, les artistes et groupes : Power dance et T.L.Club (danse urbaine), Apen's (rap slam), Sno Kasam (DJ), le griot Frédéric Samara ainsi que la restitution des ateliers de danse, musique et théâtre.

À partir de 17h, le tour viendra à Racines et Teddy Benzo (hip-hop), Gansadji et Freddy Massamba et Dark side of the Moon (Congo-France). Le 8 juin le festival sera clôturé à 18h, après la visite touristique, par Brice Mizingou, Queen Kouba, Saintrick et Ismaël Lô. Enfin, notons que plusieurs artistes ont déjà foulé le sol de Pointe-Noire, parmi lesquels Jean Rémy Guedon qui totalise cette année ses 5 ans de participation au festival, et Naneth qui participe

pour la première fois à l'événement. Lancé en 2005, le festival Nsangu Ndji-Ndji est assorti d'un espace de découverte, d'accompagnement des jeunes artistes et de diffusion artistique. L'événement entend œuvrer pour le dialogue des cultures, en rendant l'art et la culture accessibles à tous, notamment aux jeunes des quartiers populaires.

Lucie Prisca Condhet

www.marchesafriains.fr

MARCHÉS Africains

TOUTE L'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE AFRICAINE

édition spéciale

9^{es} JOURNÉES ENTREPRISES 2iE

HORS SÉRIE N° 38 - Juin 2014

Construire les villes en Afrique, défis et perspectives

Interviews

P^r Amadou Hama Maïga : directeur général de 2iE - Cheikhe Hadjibou Soumaré : président de la Commission de l'UEMOA - Charafat Afilal : ministre déléguée du Royaume du Maroc chargée de l'Eau - Birahima Nacoulma : président du Conseil national du patronat burkinabè - Seydou Mamadou Coulibaly : directeur général du Conseil Ingénierie et Recherche Appliquée - Halid Alhassane : directeur général de la Société Nigérienne d'Électricité - Olivier Lassigne : directeur général de Total Burkina - Mamadou Dia : directeur général de la Sénégalaise Des Eaux - Lionel Garreau : responsable de l'Exécutive Master Paris-Dauphine

ACTUELLEMENT EN KIOSQUE

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID SOUV-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

« RETOUR AU MBONGUI »

Quand le conte unit le Congo et l'Algérie à Pointe-Noire

L'une des grandes attractions de la 14^e édition du festival de l'oralité « Retour au Mbongui » organisé par la compagnie de conte Africa Graffitis, qui a lieu à Pointe-Noire du 25 mai au 5 juin, est la communion réussie entre Jorus Mabilia, conteur congolais évoluant en France, et Mahi Seddik, conteur algérien, originaire de la ville de Sidi Bel Abbès.

«Les Nuits du conte en Afrique» est le nom du spectacle écrit et conçu par les deux conteurs pour célébrer la parole vagabonde et magnifier la magie de l'oralité comme au bon vieux temps du Mbongui, à l'ombre du grand baobab en Afrique subsaharienne ou autour du thé à la menthe ou d'un plat de cous-cous servi chaud, en Afrique du Nord.

Ce spectacle témoigne l'immensité du patrimoine culturel africain qui, en réalité, n'a pas de limite du Nord au Sud, d'Est à Ouest. Unis par la langue française mais aussi par l'envie de partager les émotions, à travers un récit, un rire, une épopée, Mahi et Jorus, les deux conteurs à travers une démarche positive qui consiste à aller vers l'autre, échanger pour créer des synergies évolutives tendant vers le patrimoine oral mondial et universel, transportent par ce spectacle l'auditoire dans cette Afrique aux mille facettes mais unie dans sa diversité. Mahi restitue les récits et contes tirés de la bouche de sa mère tandis que Jorus Mabilia conte à la manière de son père, son initiateur. Pour Mahi Seddik, le conte est un patrimoine qu'il faut préserver afin qu'il ne se perde pas dans la poubelle de l'oubli



Mahi, Kayro, Kaly Djatou, Nestor, Jorus à Côte matève

d'où la publication des trois ouvrages de contes bilingues français-arabe paru aux Editions l'Harmattan : Prière de lune ; L'homme qui regardait la nuit, le miroir de l'eau, ceci, dans un relent de perpétuer les contes populaires algériens. Mahi Seddik croit à cette culture de l'universalité où les frontières érigées par la colonisation ne sont que symboliques tant nos liens culturels sont étroits. « Plusieurs projets ont échoué par le passé à cause des préjugés et des idées fausses véhiculés ici et là sur tel ou tel pays, ou sur telle ou telle autre culture. Moi en m'engageant sur un projet dans un pays je fais fi de tout ce qui se dit autour et je vais découvrir

tout sur place. C'est une démarche positive qui fait tomber toutes les pesanteurs subjectives, facteurs de blocage », a ajouté Mahi.

Le projet « Les Nuits du conte en Afrique » est soutenu par le Collectif de bibliothécaires et intervenants en Action culturelle (COBIAC), la Région PACA, l'association Omnibus, le Petit lecteur. Les villes d'Alger en Algérie et Marseille en France ont déjà accueilli le projet en attendant la région PACA, celle de Kasserine en Tunisie, Tanger et Tétouan au Maroc, et Beyrouth au Liban, pour une tournée intercontinentale. Dans les pays visités, Mahi anime également des ateliers dédiés au conte.

Le métissage culturel prôné par l'Algérien Mahi Seddik et Jorus Mabilia, le Congolais vient appuyer la célébration du 50^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la République du Congo (1964-2014). « L'Algérie et le Congo œuvrent perpétuellement au renforcement des relations de coopération dans le but de les hisser au niveau des liens politiques et toujours au bénéfice mutuel de nos deux peuples », a déclaré Abdelouahab Osmane, ambassadeur d'Algérie en République du Congo, dans une déclaration rendue publique dans la presse locale.

Le 5 juin, le Festival de l'oralité « Retour au Mbongui » se clôturera. Auparavant, le public assistera au spectacle « M. Ibara » de Nestor Mabilia, au papotage sur le bilan du conte au Congo et au spectacle « La vie ne nous porte que de belles choses » de Kayro et Jorus, suivi de l'apéro conte.

La conteuse Sylvie Vieville de France, le conteur et marionnettiste congolais Ulrich Ntoyo, évoluant à Rouen en Normandie (France), le conteur congolais Kayro résidant à Marseille, et Nestor Mabilia, Ongali Lembili, les conteurs locaux, le griot Kaly Djatou... sont entre autres les artistes qui ont agrémenté les différentes scènes pendant le festival qui s'est tenu à l'Inspection sectorielle de la jeunesse, au Centre Jean Baptiste Tati Loutard, à l'Institut français du Congo et dans plusieurs lieux récréatifs de la ville océane.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

La parenté africaine a horreur de certains termes !

Ces termes sont nombreux dans le jargon familial et parental. Et si l'usage de ceux-ci est aisé dans le système parental occidental, en revanche leur usage abusif en Afrique frustre de nombreux membres des familles consanguines.

Dans un quartier d'une sous-préfecture où se tenait une cérémonie de dot, le frère aîné du père biologique de la fille à doter allait refuser symboliquement de boire le vin parce que la fille l'avait qualifié d'oncle paternel alors qu'il revendiquait être le père car parlant en lieu et place de son jeune frère qui n'était plus de ce monde. La tension a pu être apaisée par le côté maternel de la fille qui reconnut le glissement de langage de la fille, et la chose a été réparée de justesse.

Ces notions que sont tante maternelle, oncle paternel, cousin ou cousin germain, demi-frère, neveu, demi-sœur et autres, génèrent au sein des familles des divisions et des séparations inexplicables. Car pour de nombreuses familles, ces notions, au lieu de resserrer les liens du sang entre les parents, créent des rejets familiaux entre les personnes de même père ou de même mère. Certains parents, ayant mesuré la dangerosité de la chose, commencent à conseiller à leurs enfants d'utiliser ces termes avec philosophie.

Le langage serré coutumier en matière de parenté africaine en général et congolaise en particulier admet que ces termes ont tous une signification évasive teintée d'exclusion. On appelle oncle et tante dans de nombreux départements et sous-préfectures du pays respectivement le frère de la maman et la sœur du papa, étant donné que tous les frères du père sont dénommés pères et toutes les sœurs de maman sont appelées mères, le contraire reviendrait à les éloigner des parents biologiques. Du coup, tous les enfants s'appellent entre eux frères et sœurs, car les termes demi-frère, cousin et demi-sœur sont trop restrictifs, en ce sens que de nombreuses familles estiment que la demi-consanguinité n'existe pas. Un frère né d'un même père, mais d'une mère différente est ni plus ni moins qu'un frère à part entière, et le qualificatif « demi » est socialement dévalorisant et péjoratif.

De même, une tante maternelle qui vit avec la fille de sa petite sœur la réprimande lorsqu'elle entend sortir de sa bouche le terme de tante maternelle, voulant la distinguer par rapport à sa mère biologique. « Ma fille, tu dois cesser d'utiliser cette appellation. Je suis ta mère et non ta tante maternelle, j'ai le même sang que ta mère. Pourquoi m'écartes-tu de ta mère ? », sont les remontrances d'une sœur aînée à la fille de sa petite sœur, laissant cette dernière perplexe. Pour de nombreuses familles africaines, la réalité est donc bien visible, de même dans la plupart des familles congolaises. Le terme de tante est conçu par rapport au père, et le terme oncle par rapport à la mère. Et lorsqu'on dit tante, il s'agit de la sœur du père ; et l'oncle est le frère de la mère.

Oui, le copié-collé anthropologique de la terminologie occidentale sur la réalité parentale africaine crée de nombreuses frustrations silencieuses, mais perceptibles au niveau de certaines familles. Car ces frustrations s'observent souvent au grand jour lors des cérémonies de dot, des concertations et des conseils familiaux. Vouloir superposer aux termes tantes et oncles des adjectifs maternels ou paternels semble donc illogique dans la réalité anthropologique africaine, étant donné que la ruralité en termes de socialité, c'est-à-dire la manière de vivre liée à la coutume, n'est pas totalement supprimée dans nos villages, sous-préfectures, voire dans nos villes. On ne peut rejeter brutalement cette sagesse africaine qui veut qu'une personne ait pour pères à la fois celui qui lui a donné la vie biologiquement et tout le reste du lignage fait des frères et cousins de ce dernier, et pour mères à la fois celle qui l'a enfanté et toutes ses sœurs et cousines. Cela apaisera nombre de tensions familiales.

Il est quand même « congolaisement » méchant de voir rejeter le cadet de son père qui n'est pas son père, mais plutôt son oncle paternel. Ce rejet familial peut être pris avec des pincements au cœur. La conception du jargon parental africain n'est décidément pas facile à cerner dans le système occidental.

Faustin Akono

OYO 2014

Les journalistes sportifs africains disent leur reconnaissance

À l'issue du 2^e séminaire des journalistes sportifs africains organisé à Oyo par la Confédération africaine de handball (Cahb) du 25 au 29 mai en marge de la 30^e Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, les participants ont formulé plusieurs recommandations pour l'amélioration de leurs conditions de travail sur le terrain.

Le 2^e stage de formation des journalistes sportifs africains spécialisés au handball a connu la participation de quinze journalistes dont dix du Congo, deux du Gabon, un de l'Angola, un du Burkina-Faso et un du Kenya. Ce stage de cinq jours sans relâche était animé par le journaliste tunisien spécialiste du handball, Hatem Ben Enna. Il a édifié les journalistes stagiaires sur plusieurs thèmes liés à la pratique du métier parmi lesquels, la couverture d'un événement sportif qui comporte une phase de préparation, d'exécution et de couverture médiatique en tenant compte des enjeux de la manifestation. Le rôle d'un attaché de presse de la fédération nationale et la gestion de la zone mixte ont été des thèmes également développés par l'encadreur.

Le thème sur les règles de jeu et le rôle des délégués techniques, exposé par Aimé M'Bengué, membre de la commission d'arbitrage de la Cahb et responsable de la commission d'arbitrage de la 30^e Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs et par le binôme Nanga Coulibaly/Mahamoudou Diabaté, arbitres internationaux ivoiriens, a retenu l'attention des participants. Ces intervenants ont donné des réponses aux questions des journalistes sur les règles de jeu qui comportent 18 articles.

Le dernier intervenant de cette formation, Noël Amessan, directeur sportif de la Cahb, a développé les dispositions nouvelles imaginées par la Cahb. Celle-ci permet aux fédérations de rendre plus attrayantes les compétitions et



Les journalistes posant avec les membres de la Cahb

donne la possibilité aux clubs de solliciter les services de quatre joueurs ou joueuses professionnels opérant en Europe et deux autres nationaux ou étrangers évoluant dans le championnat local.

Pour la pérennisation de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires ont remercié le président de la Cahb pour les actions qu'il mène en faveur de la promotion du handball africain et des relations de travail qu'il ne cesse d'entretenir avec la presse à travers les stages de formation, qu'ils sollicitent sa pérennisation.

Dans leurs recommandations les journalistes sportifs africains du stage d'Oyo 2014 ont émis le souhait auprès de l'instance de multiplier ce genre de rencontres en ciblant des thèmes pré-

cis qui se dérouleront sous formes d'ateliers de travail afin de garantir plus d'efficacité à ces rencontres, tout en essayant d'en réduire le coût pour les journalistes et leurs organes de presse ; inciter les journalistes ainsi que les fédérations à participer davantage aux stages de formation d'une façon régulière ; appeler les fédérations nationales à créer leur propre cellule de communication et les exhorter à créer leurs sites web.

Ils ont aussi recommandé à la Cahb d'exiger que les fédérations instaurent une organisation médiatique lors des compétitions et élaborent un cahier des charges relatif à l'organisation média pour chaque compétition africaine, de façon à permettre l'aménagement d'espaces à même de faciliter la tâche aux journalistes.

Charlem Léa Legnoki

MONDIAL 2014

Les listes définitives du groupe A (Brésil, Croatie, Mexique, Cameroun)

On connaît désormais les listes définitives des équipes du groupe A. Et l'on se réjouit que les stars soient toutes au rendez-vous : les Brésiliens Neymar, Dani Alves et Thiago Silva, les Croates Lukas Modric et Mario Mandzukic, les Mexicains Ochoa et Javier Hernandez «Chicharito». Et, bien entendu, les Camerounais Samuel Eto'o et Alexander Song

Brésil

Gardiens : Jefferson (Botafogo), Julio Cesar (Toronto/MLS/États-Unis), Victor (Atletico Mineiro).

Défenseurs : Dani Alves (FC Barcelone/Espagne), Dante (Bayern Munich/Allemagne), David Luiz (Chelsea/Angleterre), Henrique (Naples/Italie), Maicon (AS Rome/Italie), Maxwell et Thiago Silva (Paris SG/France), Marcelo (Real Madrid/Espagne).

Milieux : Fernandinho (Manchester City/Angleterre), Hernanes (Inter Milan/Italie), Luiz Gustavo (Wolfsburg/Allemagne), Oscar, Ramires et Willian (Chelsea/Angleterre), Paulinho (Tottenham/Angleterre).

Attaquants : Bernard (Shakhtar Donetsk/Ukraine), Fred (Fluminense), Hulk (Zenith Saint-Petersburg/Russie), Jô (Atletico Mineiro), Neymar (FC Barcelone/Espagne).

Croatie

Gardiens : Stipe Pletikosa (Rostov/Russie), Danijel Subasic (Monaco/France), Oliver Zelenika (Lokomotiva Zagreb).

Défenseurs : Darijo Srna (Shakhtar Donetsk/Ukraine), Dejan Lovren (Southampton/Angleterre), Vedran Corluka (Lokomotiv Moscou/Russie), Gordon Schildenfeld (Panathinaikos/Grèce), Danijel Pranjić (Panathinaikos/Grèce), Domagoj Vida (Dynamo Kiev/Ukraine), Sime Vrsaljko (Genoa/Italie).

Milieux : Luka Modric (Real Madrid/Espagne), Ivan Rakitic (FC Séville/Espagne), Ognjen Vukojevic (Dynamo Kiev/Ukraine), Ivan Perisic (Wolfsburg/Allemagne), Mateo Kovacic (Inter de Milan/Italie), Marcelo Brozovic (Dinamo Zagreb), Ivan Movic (HJK Rijeka), Sammir (Getafe/Espagne).

Attaquants : Mario Mandzukic (Bayern Munich/Allemagne), Ivica Olic (Wolfsburg/Allemagne), Eduardo da Silva (Shakhtar Donetsk/Ukraine), Nikica Jelavic (Hull City/Angleterre/2e division), Ante Rebic (Fiorentina/Italie).

Mexique

Gardiens : Jesus Corona (Cruz Azul), Alfredo Talavera (Toluca), Guillermo Ochoa (Ajaccio/France).

Défenseurs : Paul Aguilar, Maza Rodriguez et Miguel Layun (America), Hector Moreno (Espanyol Barcelone/Espagne), Diego Reyes (FC Porto/Portugal), Rafael Marquez (Leon), Carlos Salcido (Tigres).

Milieux de terrain : Hector Herrera (FC Porto/Portugal), José Juan Vazquez, Carlos Peña et Luis Montes (Leon), Juan Carlos Medina (America), Isaac Brihuela (Toluca), Marco Fabian (Cruz Azul), Andres Guardado (Bayer Leverkusen/Allemagne).

Attaquants : Oribe Peralta (Santos), Javier Hernandez (Manchester United/Angleterre), Raul Jimenez (America), Alan Pulido (Tigres), Giovanni dos Santos (Villarreal/Espagne).

Cameroun

Gardiens : Charles Itandje (Konyaspor/Turquie), Sammy Ndjock (Fetihepor/Turquie), Loïc Feudjou (Coton Sport).

Défenseurs : Allan Nyom (Grenade/Espagne), Dany Nounkeu (Besiktas/Turquie), Cédric Djeugoue (Coton Sport), Aurélien Chedjou (Galatasaray/Turquie), Nicolas Nkoulou (Marseille/France), Henri Bedimo (Lyon/France), Benoît Assou-Ekotto (Queens Park Rangers/Angleterre/2e division).

Milieux : Eyong Enoh (Antalyaspor/Turquie), Jean II Makoun (Rennes/France), Joël Matip (Schalke/Allemagne), Stéphane Mbia (Séville/Espagne), Landry Nguémo (Bordeaux/France), Alexandre Song (FC Barcelone/Espagne), Edgar Salli (Lens/France/2e division).

Attaquants : Samuel Eto'o (Chelsea/Angleterre), Eric Choupo-Moting (Mayence/Allemagne), Benjamin Moukandjo (Nancy/France/2e division), Vincent Aboubakar (Lorient/France), Achille Webo (Fenerbahçe/Turquie), Fabrice Olinga (Zulte-Waregem/Belgique).

Camille Delourme

Le Portugal retient son souffle pour Cristiano Ronaldo

Alors qu'il avait dans un premier temps communiqué une liste de trente joueurs, Paulo Bento a écarté sept joueurs, dont le Lyonnais Lopes, l'Interiste d'origine cap-verdienne Rolando, et Quaresma, du FC Porto. Malgré une deuxième partie de saison famélique à la Lazio (5 matchs, 1 titularisation), Helder Postiga est retenu dans le groupe.

Mais tout cela est secondaire pour les supporters portugais, qui restent suspendus à l'état de santé de Cristiano Ronaldo : souffrant du genou, l'indisponibilité du Ballon d'or 2013 pour l'entame de la compétition se confirme. Et un forfait pur et simple est même évoqué dans la presse mondiale.

C.D.

JEUX AFRICAINS 2015

Les commissions spécialisées préparent le séminaire d'imprégnation de l'UA

Le maillon qui manquait, alors qu'il fait partie d'une chaîne de l'organisation des jeux, a tenu sa session inaugurale le 3 juin, au cours de laquelle les commissions spécialisées ont été fixées sur ce qu'on attend d'elles.

Le premier rendez-vous qui les attend est le séminaire d'imprégnation qui sera organisé le 5 juin à Brazzaville sous l'égide des experts de l'Union africaine et du mouvement sportif international, dans le cadre du programme technique des 11es Jeux africains de Brazzaville 2015.

« Quinze mois nous séparent du grand rendez-vous de la jeunesse sportive africaine à Brazzaville.

Votre disponibilité et vos compétences sont largement sollicitées pour nous préparer à cet événement majeur pour le sport dans notre pays. Nous travaillerons naturellement en intelligence dans l'intérêt supérieur de notre pays », a rappelé le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, aux membres des treize commissions spécialisées dont la présence au séminaire

d'imprégnation est obligatoire.

Pour la mise en place des commissions spécialisées, une sous-branche de la Direction générale des Jeux complète l'armature institutionnelle du Comité local d'organisation des Jeux africains (Coja) et ce conformément aux dispositions des articles 3, 11, 21, 22 et 23 du décret portant création du Coja 2015.

James Golden Eloué

VOLLEY-BALL

La DGSP affiche un bon bilan en dix ans d'existence

En une décennie, le club a remporté près de 22 sacres nationaux toutes catégories confondues. Même si les titres internationaux, jusque-là, tardent à venir, à l'exception du tournoi international remporté en 2008 par les seniors hommes, bien sûr.

Le 2 juin 2004, une section de volley-ball voyait le jour à Brazzaville sous le label de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) avec pour président d'honneur de l'époque, le défunt général Blaise Adoua. C'est donc le 2 juin 2014 que l'équipe a soufflé ses dix bougies. Un moment d'introspection pour faire le bilan des années écoulées et projeter l'avenir.

Palmarès des années écoulées

Après sa création, la DGSP volley-ball s'est rapidement mise sur orbite. Lors de la saison 2004-2005, le club a volé plus haut que toutes les équipes de Brazzaville en s'imposant à la première marche du podium des championnats départementaux. C'était dans les versions hommes et dames, des catégories cadettes. Les juniors dames en ont fait autant. Pour confirmer le mérite, les cadettes ont réédité l'exploit les deux années suivantes. Les juniors dames aussi. Les performances des catégories inférieures ont finalement compensé les échecs des seniors hommes. L'équipe des seniors dames, à cette époque, n'était encore qu'un projet.

À la Coupe de la ligue, comptant pour la saison 2004-2005, les juniors hommes ont occupé la première place. Les dames la deuxième. Ce sont les seniors hommes qui sont de nouveau passés à côté. Lors des championnats nationaux, la même année, les cadets hommes et dames se font de l'or. Tout comme les juniors dames alors que les

hommes se sont contentés de la deuxième place. Ils ont attendu les saisons 2005-2006 et 2006-2007 pour réaliser un doublé. Les seniors hommes n'ont pas atteint la première marche du podium en 2004 dans les compétitions nationales. C'est au niveau international qu'ils ont remporté un tournoi en 2008, organisé à Brazzaville. la compétition mettait aux prises les clubs venus de plusieurs pays d'Afrique.

En 2010, les seniors dames ont remporté la Coupe de la ligue. Le reste des catégories s'est arrêté à la deuxième marche du podium. Aux championnats nationaux, ce sont les juniors dames qui ont sauvé l'honneur du club en remportant la médaille d'or. La même année, au beach volley, les seniors hommes se sont ressaisis. Ils ont en effet remporté la Coupe de la ligue et ont terminé 2^e aux championnats nationaux. Tandis que les seniors dames ont empoché les deux titres mis en jeu. En 2011, 2012 et 2013, le club a également remporté des trophées. Autant dire que le présent palmarès n'est pas exhaustif.

Les individualités distinguées

De 2004 à 2008, la DGSP a formé des joueurs qui se sont illustrés lors des compétitions nationales. Aux championnats départementaux de 2008, Girelle Dinga a été sacré meilleur joueur de la compétition, chez les cadets. Alors que Prince Ngoteni était chez les seniors hommes. Aux championnats nationaux à Dolisie, dans le département du Niari, Itoua Assolo (cadet) et Pétronie Bikoka (junior dame) se sont imposés comme meilleurs joueurs. Au beach volley, ce sont Ben Ngavoua et Roland Ganongo chez les hommes alors que Lordia Bité et Rosie Moudzah sont reines chez les dames. L'architecte de ces performances, Vincent Kibongui, a été sacré meilleur entraîneur.

Coopération

Pour échanger l'expérience avec les clubs des autres pays, la DGSP a amorcé la signature de partenariat avec quelques formations de volley-ball de la sous-région. Le club de Brazzaville a donc commencé par tendre la main au Club Espoir de Kinshasa. Le 15 février dernier, les deux formations ont signé un partenariat. À l'édition 2014 du tournoi Edith Lucie Bongo, disputé à Oyo et à Owando, le club kinois était représenté. Une façon d'exprimer son soutien à la DGSP qui a d'ailleurs été sacré champion. « Ce partenariat vise à développer la pratique du volley-ball sur les deux rives du fleuve Congo », avait souligné le président actif de la DGSP, le colonel Norbert Elion, avant d'avouer que les partenariats seront également noués avec les clubs des autres pays du continent, voire au-delà.

Perspectives

Sous la direction du président d'honneur, le colonel Serge Obo, la DGSP envisage d'écrire les pages de son palmarès en lettres d'or. Pour ce faire, les responsables de l'équipe prévoient des stages de formation des athlètes et encadreurs techniques. La dotation en matériel vise à améliorer les conditions de préparation des volleyeurs du club aux échéances sportives qui pointent à l'horizon notamment les Jeux africains. Puisque l'équipe nationale est constituée en partie des joueurs de la DGSP, en dehors de ceux de l'Inter club et autres formations locales. « Nous sommes décidés à travailler d'arrache-pied pour enrichir notre palmarès surtout au plan international puisqu'au niveau national, nous avons déjà fait nos preuves », a déclaré le secrétaire général de la DGSP, Blaise Ngamba.

Rominique Nerplat Makaya

HO MMAGE

Jean Baptiste Tati-Loutard, 5 ans déjà !

L'année 2014 marquant le cinquième anniversaire de la disparition de l'homme de lettres Jean Baptiste Tati-Loutard, l'Association Initiatives de Développement au Congo organise, à Paris et à Brazzaville, plusieurs activités pour rendre un hommage à l'écrivain congolais.

Cette rencontre-hommage, dénommée « Jean Baptiste Tati-Loutard, quatre décennies en littérature », aura lieu à Paris le 21 juin, à IREA-Maison de l'Afrique. « Jean Baptiste Tati-Loutard est l'un des auteurs qui a porté haut les couleurs de la littérature congolaise. Il nous a quittés

le 4 juillet 2009 à Paris. Cela va faire cinq ans le 4 juillet 2014. À cette occasion, nous lui consacrons une rencontre-hommage pour faire revivre son œuvre littéraire et revisiter son parcours », a souligné Rudy Malonga, qui dirige l'Association Initiatives de Développement au Congo.

Jean Baptiste Tati-Loutard était un auteur assez prolifique. Il a laissé un héritage riche et varié : deux romans, trois recueils de nouvelles, une anthologie, un essai et surtout dix recueils de poèmes. Il avait reçu sept prix et distinctions, dont le Grand prix littéraire de l'Afrique noire en 1987, la médaille de Vermeil de l'Académie française

en 1992 pour sa contribution au rayonnement de la langue française. Il fut également un homme politique, député et plusieurs fois ministres.

À Paris, une première table-ronde est prévue : « Vie, œuvre et intemporalité des scènes de vie (congolaises) dans l'écriture de Jean Baptiste Tati-Loutard », avec Marie-Françoise Moulady et Jean Aimé Dibakana. Une deuxième table-ronde sera consacrée au « Pays natal dans la poésie de Jean Baptiste Tati-Loutard », avec Noël Kodja Ramata et Aimé Eyengue. S'en suivra une demi-heure de lecture de ses poèmes.

Hermione Désirée Ngoma